

# 7 JOURS

L'ÉCO DE LA BRETAGNE

N°5205

25 novembre 2023

Prix : 2 €

7jours.fr

**MAISON  
DES FEMMES**

La première  
du Grand Ouest

**MÉGALITHES  
DE CARNAC**

La candidature  
à l'Unesco ?

**Brunessen  
Bertrand**

Professeure de droit  
Université de Rennes

**Jean-Luc  
Gibernon**

Vice-président  
Pôle d'excellence cyber

# Cyberdéfense

LOADING...





# 18



# 28

## Bretagne p/04

- La Maison des femmes Gisèle Halimi
- Risk managers : un réseau breton
- Carnets

## Ille-et-Vilaine p/08

- Carnets
- En Bref : Le Pod Event ; Maxi Zoo ; Le Roy Logistique
- La Française des Plastiques
- Avocats : élections au Conseil de l'Ordre
- Un deuxième site pour Brangeon près de Rennes
- Nouveau président à la FFB Fougères

## Morbihan p/14

- Carnet
- En Bref : Criée de Lorient ; Sadal Engineering ; Port-Lab ; Apply Carbon
- Buldi mise sur la rénovation
- Optic Performance vise les 2 M€





# SOMMAIRE



©Studio Carifto



## Grand Format p/18

- Dossier cyberdéfense : entretiens avec Jean-Luc Giberon, vice-président du Pôle d'excellence cyber, et Brunessen Bertrand, professeure de droit à l'Université Rennes 1, zooms sur le Cyber Booster et Defants

## L'œil des experts p/24

- Optimiser la cession d'une entreprise grâce à la procédure open bid, par M<sup>e</sup> Michel-Pierre Lanternier, avocat au barreau de Rennes

## Agenda

- Conférence le 18 décembre : les stratégies des bretons à l'export

## Art de vivre p/28

- Les mégalithes bretons, patrimoine mondial de l'Unesco ?
- Expo à L'Antre Temps de Rennes

## Annonces légales p/32



Flashez pour vous abonner :

Maison Gisèle Halimi à Rennes

# ff Pour la cause des femmes

Par **Suzanne Bruneau**

La première Maison des femmes du **Grand Ouest** vient d'être inaugurée sur le parvis de l'hôpital Sud de Rennes, après deux ans de travail entre partenaires, principalement l'Asfad\*, le CHU et la Ville de Rennes. Lieu de ressources pour les femmes victimes de violences, l'accueil a commencé début octobre et les consultations médicales démarrent cette semaine.

**C**hoisir le nom de Gisèle Halimi, qui a œuvré, dans les années 1970, à la dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse en France et pour que le viol soit reconnu comme un crime « *a été une évidence* », rapporte Nathalie Appéré, maire de Rennes. Avant de confier son « *soulagement de savoir qu'un lieu tel que celui-ci* » ouvre ses portes, une « *reconnaissance* » pour les équipes impliquées.

Le lieu d'accueil, d'écoute et de soins pour les femmes victimes de violences et leurs enfants réunit des professionnels de santé, du social et de la justice pour les accompagner.

## Financeurs public, fondation Kering, fonds Nominoë...

La structure a été inaugurée en présence des financeurs, qui participent au budget d'investissement de 1,9 million d'euros et au budget de fonctionnement avoisinant les 2 millions d'euros. La Ville de Rennes, Rennes Métropole, le Département, la Région et l'État pour les fonds publics. La fondation Kering, le fonds Nominoë et AMA pour les financements privés.

\* *Asfad est une association rennaise créée en 1969 pour soutenir les femmes en difficulté.*



De g. à dr. : Christiane Guillouzo, présidente de l'Asfad; Jean-Yves Halimi; Nathalie Appéré, maire de Rennes; Veronique Anatole-Touzet, directrice du CHU de Rennes.





« Nous avons soutenu la Maison des Femmes en Seine-Saint-Denis dès son ouverture, souligne Céline Bonnaire, déléguée générale de la fondation Kering. Quand d'autres projets se sont créés en région, Marseille, Rennes... il était naturel de les accompagner. Notre enveloppe est de 5 millions sur 5 ans pour 15 maisons des femmes, pour de l'investissement ou du fonctionnement. »

### « Ne vous résignez jamais »

Une présence lors de cette inauguration a retenu l'attention, celle du fils de Gisèle Halimi, Jean-Yves Halimi, avocat de la presse et psychanalyste, récemment installé dans la capitale bretonne.

Avec son frère, Serge Halimi, longtemps directeur du *Monde diplomatique*, il a autorisé l'apposition du nom de Gisèle Halimi sur ce lieu « en cohérence avec ses combats ».

Celui qui eu une relation orageuse avec sa mère est un habitué de ce genre d'événements. « Je suis heureux de participer à cette inauguration, même si l'hérédité ne donne aucune légitimité de parler de celle qui est maintenant entrée dans l'histoire. Mon rôle est celui d'un passeur de ses combats féministes. Elle était soucieuse de les transmettre et consciente de la fragilité du droit des femmes. » Et de conclure en citant sa mère : « Et maintenant que le mur s'avance inexorablement pour moi, que se dessine un monde sans moi, je ne demande ni des mots ni des fleurs. Je vous demande de vous battre, car il n'y a rien d'acquis ici-bas. À vous, hommes et femmes de l'avenir, de dessiner un avenir qui soit plus juste. Ne vous résignez jamais. »

### Un guichet unique, social, médical et juridique

Ouverte du lundi au vendredi, la Maison des Femmes regroupe :

- Un accueil de jour opéré par l'association rennaise Asfad (salle de repos, cuisine, douches, espace jeux pour enfants...);
- Des unités de soin pilotées par le CHU (médecins généralistes, gynécologues, sages-femmes, addictologues, etc.) :
- Unité 1 : Centre de santé sexuelle et interruptions volontaires de grossesse ;
- Unité 2 : Violences conjugales, sexuelles, dans les soins, inceste, harcèlement ;
- Unité 3 : Mutilations sexuelles féminines ;
- Permanences de partenaires (avocats du Barreau de Rennes, Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, SOS Victimes 35, Planning Familial 35).

# Carnet



©DR

## Chambre régionale des comptes Bretagne

### Cyndie Deffin, nouvelle magistrate

La chambre régionale des comptes (CRC) Bretagne a installé une nouvelle magistrate, Cyndie Deffin, conseillère, lors d'une audience présidée par Sophie Bergogne, présidente de la chambre. Originaire de la région rennaise, Cyndie Deffin est une magistrate recrutée directement par concours en 2018. Elle a suivi des études en économie et gestion, d'abord à l'Université de Rennes 1, puis à l'École normale supérieure (ENS) Paris-Saclay, où elle a obtenu un master en économie et un master en administration publique. À l'issue d'une formation à la Cour des comptes et d'un stage dans une collectivité territoriale, elle a été affectée en 2019 à la CRC Provence-Alpes-Côte-d'Azur, à Marseille. Dans cette chambre, elle a participé au contrôle d'organismes situés dans le Var, mais également à l'évaluation d'une politique publique toujours en cours, mise en place par les juridictions financières, autour du plan « Marseille en Grand » lancé en 2021 pour développer la cité phocéenne.



# Gestion des risques en entreprise

# L'AMRAE

## ouvre une antenne bretonne

Par Suzanne Bruneau

L'AMRAE, Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise, met les voiles sur la **Bretagne**, avec l'ouverture d'une antenne, officialisée en octobre par une première réunion des professionnels du risque bretons. Aux commandes, Sylvie Guichaoua, directrice risques et assurances du groupe Legendre. Rencontre.

**Sylvie Guichaoua**  
directrice risques et assurances  
du groupe Legendre

**D**ans le cerveau de Sylvie Guichaoua, une balance lui sert à soupeser la matière première de son métier : le risque. Elle fait partie de la première typologie de risk managers, qui doivent évaluer si un risque peut être assumé par l'entreprise – à travers une cartographie – ou s'il est transférable à une assurance, impliquant le pilotage du volet assurantiel. « *Les risques stratégiques ne sont, par exemple, pas transférables à une assurance, contrairement à d'autres aléas, moyennant le versement d'une prime* ». De même, ils pilotent les plans d'action de réduction des risques.

### Son parcours

Quimpéroise de naissance, Sylvie Guichaoua suit des études d'économétrie. Sa carrière débute, à Paris, en 1989, par quelques années en cabinet de conseil, avant de rejoindre le secteur de l'assurance, d'abord chez AGF Assurances (racheté par Allianz) puis chez l'assureur américain AIG, où elle reste 10 ans, jusqu'en 2011. Elle intègre dans la foulée Bouygues Telecom, aux fonctions de directrice des offres d'assurances puis directrice assurance et risk manager. « *Je suis arrivée au moment où Free a bouleversé tout le marché.* » Après 6 ans chez l'opérateur, Sylvie Guichaoua est nommée risk manager du groupe Crédit Agricole. En 2021, l'appel de la Bretagne la ramène dans sa région d'origine. À Rennes, elle occupe la direction risques et assurances pour le groupe Legendre.



Un deuxième profil de risk managers existe, ils chapeautent l'Enterprise Risk Management, « plus proches de la gouvernance, de la conformité et du contrôle interne ».

Point commun, les deux profils diffusent la culture du risque au sein de leur entreprise.

« Pour les entreprises, trois risques majeurs : climatique, cyber et supply chain »

### Toutes les entreprises concernées

La gestion des risques concerne toutes les entreprises, quels que soient leurs taille et secteur d'activité. « Mais toutes les sociétés ne sont pas dotées de risk managers. Le seuil est l'ETI. Avec de petites équipes, y compris dans les grands groupes. Aujourd'hui, les trois risques majeurs sont les risques climatique, cyber et supply chain. »

D'où l'intérêt de se réunir en association professionnelle, pour « partager les problématiques et les réflexions. L'AMRAE produit également des études, des baromètres pour lesquels elle interroge ses adhérents, les courtiers, les assureurs, les experts... »

### 35 adhérents en Bretagne

L'antenne bretonne compte déjà 35 adhérents sur les cinq départements de la Bretagne historique. Parmi eux, le risk manager du groupe Roullier, le directeur du risque-contrôle interne-qualité de MBA Mutuelle, le directeur QSE de Séch Urgences Interventions, le risk manager d'Eureden, des avocats... Dans le cadre du partenariat national AMRAE-Medef signé en 2023, Sylvie Guichaoua coanime l'antenne bretonne avec Xavier Migeot, délégué général du Medef 35.

Tous se retrouveront lors de temps forts nationaux ou régionaux. Le prochain rendez-vous en Bretagne est d'ores et déjà prévu au printemps 2024, sur le thème de la gestion de crise.

Prochain rendez-vous  
au printemps 2024 sur  
la gestion de crise

# Carnet



©DR

## Fédération des centres d'arbitrage (FCA)

Bruno Cressard, nouveau président

Avocat en droit des affaires, associé du cabinet rennais Cressard & Le Goff, et ancien bâtonnier du barreau de Rennes, M<sup>e</sup> Bruno Cressard est le nouveau président de la FCA, Fédération des centres d'arbitrage, créée en 2012 à l'initiative de l'Association française d'arbitrage. L'avocat rennais pratique le droit commercial, des affaires et de la concurrence, depuis près de 40 ans et le droit de l'arbitrage, depuis 25 ans. Il est d'ailleurs à l'origine de la création, en 2016, du collège des avocats spécialistes en droit de l'arbitrage (CASDA) dont il a été le premier président. Il enseigne l'arbitrage à la Faculté de droit de Rennes et à l'école des avocats du Grand Ouest. La FCA a pour objet la coopération entre les 12 centres d'arbitrage qu'elle regroupe, afin de promouvoir l'arbitrage institutionnel interne et international. M<sup>e</sup> Bruno Cressard entend axer la réflexion des centres sur les questions de l'éthique des arbitres et de l'accessibilité des entreprises de taille moyenne à l'arbitrage. Le colloque de promotion de l'arbitrage est prévu au second semestre 2024, l'organisation a été confiée à M<sup>e</sup> Adrien Verrier, bâtonnier de Nice.



# Carnets



©DR

## Spectaculaires

Catherine **Saint-James Rostin**,  
nouvelle directrice

La nouvelle directrice de l'entreprise Spectaculaires (Saint-Thurial, près de Rennes), spécialisée dans la création d'événements, est issue du spectacle vivant, dotée d'un bagage musical et d'une formation en développement culturel. Catherine Saint-James Rostin a un parcours professionnel dans la production et l'administration culturelles, au sein de différentes structures publiques et privées, allant du théâtre conventionné à la Sacem à Paris, en passant par le Conservatoire de Rennes et la co-direction de festivals. Elle occupait dernièrement les fonctions de directrice par intérim de l'association Livre et lecture en Bretagne. *« Ses expériences dans le secteur culturel seront un atout pour Spectaculaires.*

*Ce changement est une opportunité pour annoncer notre repositionnement sur le marché (post Covid) en renforçant singulièrement la visibilité de notre offre prestataire »*, commente

Benoît Quéro, président fondateur de Spectaculaires. Cette arrivée s'accompagne de celle de Mathieu Grondin comme pilote et développeur du service prestation et de Fabrice Dossmann en tant que régisseur lumière.



©DR

## Hoppen

Céline **Orhond**, nommée directrice  
de l'innovation, du développement  
médical et de l'expérience patient

Hoppen (450 salariés et 60M€ de CA en 2023), spécialiste rennais des services d'accompagnement connectés dans les établissements de santé, a recruté la Docteure Céline Orhond, pour accélérer le développement du parcours patient. Membre du comité stratégique, elle oeuvrera en collaboration avec Matthieu Mallédant, PDG et Alain Mondet, nouveau directeur général adjoint. Diplômée en médecine et en management, la Dr. Céline Orhond a une carrière dédiée à l'expérience patient et à la coordination des parcours de santé. Après une vingtaine d'années de pratique clinique et la mise en œuvre du réseau Diabaix dédié au diabète, elle crée en 2013 Apport Santé (33 salariés), une plateforme territoriale d'appui (PTA) pour la coordination des parcours de santé. Reconnue pour son expertise en santé numérique, elle collabore au développement d'outils de suivi des patients pour les réseaux de santé en Provence-Alpes-Côte d'Azur. En 2021, elle crée la direction de la relation et de l'expérience patients à la clinique Pasteur de Toulouse. Dotée d'une double compétence en médecine et en management des entreprises, la Dr. Orhond aspire *« à favoriser une véritable collaboration entre l'ensemble des acteurs du soin »*.

## Le Pod Event : un nouvel espace événementiel un an après l'ouverture

Filiale de coworking du groupe Giboire lancée en 2022, Le Pod est réparti sur 1 400 m<sup>2</sup> et trois niveaux, et est situé en plein coeur du pôle EuroRennes. Proche de la gare, il accueille aujourd'hui 27 sociétés et plus d'une centaine de coworkers. Fort de son succès (Le Pod affiche déjà complet), un nouvel espace événementiel ouvrira ses portes début janvier 2024, dans l'espace situé au rez-de-chaussée de l'immeuble Identity 3. Ce plateau de 250 m<sup>2</sup>, modulable en 3 salles de 40 à 180 m<sup>2</sup>, pourra ainsi convenir à de multiples formats d'événements (organisation de réunions, afterworks...). Le Pod Event Gare aura une capacité d'accueil allant jusqu'à 180 personnes debout. « Nous avons aussi la possibilité de proposer le service de traiteurs référencés pour accompagner la location des espaces, offrant ainsi une prestation clé en main » précise Pierre Giboire, directeur général du lieu.



## Maxi Zoo : un nouveau magasin à Châteaubourg

Leader français et européen de l'animalerie, Maxi Zoo poursuit son expansion et ouvre un nouveau magasin à Châteaubourg mercredi 29 novembre. Avec l'objectif d'être à moins de 20 minutes de chaque possesseur d'animaux, l'enseigne accentue son maillage territorial et vise l'ouverture de plus de 40 nouveaux magasins en 2023.

7<sup>e</sup> magasin dans le département, ce nouveau site de 330 m<sup>2</sup> propose tout le nécessaire pour les animaux de compagnie : 4 600 références de croquettes, friandises, pâtées, accessoires et jouets, couchages ou encore produits d'hygiène. De nombreux services complètent l'offre, notamment un espace pesée et un Toutou bar. Pour cette ouverture, une équipe de 4 personnes a été recrutée. « Malgré les nombreux bouleversements que nous connaissons depuis 2020, le marché de l'animal de compagnie poursuit sa croissance. Notre objectif est de proposer un écosystème dédié au bien-être des animaux de compagnie », déclare Jan Wejbrandt, PDG Maxi Zoo France.

## Le Roy Logistique : 18 000 m<sup>2</sup> de stockage supplémentaire à Orléans

Basé à Saint-Jacques-de-la-Lande, Le Roy Logistique accroît sa présence à Orléans, où il possède déjà deux entrepôts, offrant une surface de 36 000 m<sup>2</sup> et engage de nouveaux recrutements. Répartis en 4 cellules, ce nouvel entrepôt de 18 000 m<sup>2</sup> - situé sur les axes autoroutiers de l'A10 (Paris-Bordeaux) et de l'A71 (Paris-Vierzon) - permettra de stocker 25 000 palettes supplémentaires contenant une grande variété de produits, notamment des produits cosmétiques et dangereux. Côté transport, les équipes orléanaises organisent chaque année plus de 45 000 ordres de transport au niveau national et international. En 2023, le groupe breton espère réaliser un chiffre d'affaires consolidé de près de 250 millions d'euros, avec 1 000 collaborateurs et plus de 420 000 m<sup>2</sup> de surface d'entrepôts.





# 800 clients très différents

La Française des Plastiques

Par Suzanne Bruneau

Spécialisée dans la transformation des matières plastiques par extrusion et injection, l'entreprise expédie 90 000 palettes d'outillages et de pièces plastiques par an depuis ses 3 sites de production de **Louvigné-de-Bais** (35), **Bais** (35) et La Jaudonnière (85).

Créée en 1972 par Alain Pigeon, La Française des Plastiques (LFP) est toujours dans le giron de la société éponyme, avec, à sa tête aujourd'hui, Thierry Pigeon, président, et Philippe Cha, directeur général. Reportage à l'occasion du lancement de la semaine de l'industrie en Bretagne.

**D**epuis Rennes, il faut rouler 40 kilomètres à l'Est, en direction de Vitré, avant d'arriver dans le village de Louvigné-de-Bais, qui abrite 2 000 âmes et un maire au nom bien connu des milieux d'affaires bretons : Thierry Pigeon. L'édil est aussi héritier d'un groupe de BTP et propriétaire de l'ETI, La Française des Plastiques (LFP).

## Le plastique : dans tous les secteurs

L'entreprise industrielle œuvre pour le compte de 800 clients et enregistre un chiffre d'affaires de 61 millions d'euros pour la partie plasturgie, auquel il faut ajouter 14 millions d'euros générés par

une activité annexe de machinisme agricole. « *Économiquement LFP tire son épingle du jeu* », reconnaît Thierry Pigeon.

Sur les lignes de production, des bandeaux de bas de portes et des enjoliveurs de roues Opel, marque du groupe Stellantis, des parties de machines à café d'une célèbre marque, des contenants pour de grands noms de l'agroalimentaire, qui représentent d'ailleurs 37% des clients, des couvercles pour fosses septiques...

Pour réaliser ces pièces, de la conception à la production, en passant par le prototypage, l'entreprise emploie près de 230 collaborateurs (hors intérimaires).

De g. à dr. : Anne Graillet, directrice adjointe à la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités ; Daniel Tunier, président de Ajir Bretagne ; Thierry Pigeon, président de la holding Pigeon ; Philippe Cha, directeur général de LFP ; François Bourny, directeur commercial de LFP. À sa retraite, Philippe Cha devrait passer le relai de la direction générale à François Bourny.





### « L'emploi local est un marqueur essentiel »

15% du chiffre d'affaires est réalisé à l'international. Mais pas question de délocaliser. « Nous nous développons, à condition que ce soit au départ de nos sites. L'emploi local est un marqueur essentiel », insiste Philippe Cha. Et pour cause, LFP doit sa naissance à une promesse de campagne municipale, faite par Alain Pigeon, au début des années 1970, pour proposer des emplois aux femmes dans la bourgade.

Si les dirigeants actuels vantent les vertus de Louvigné, force est de constater que l'attractivité du secteur et des métiers est au cœur de leurs préoccupations. 22 postes sont à pourvoir.

## 61 millions d'euros sur l'activité de plasturgie

### Maison, nouvel entrepôt, panneaux photovoltaïques

Pour se différencier et faciliter l'accès au logement, LFP a acquis une maison de 4 chambres, mise à la disposition d'alternants ou de nouveaux employés, le temps qu'ils trouvent où s'installer.

Un investissement parmi d'autres pour cette société qui n'a jamais cessé d'investir. Derniers projets en date : 2,5 millions d'euros pour l'installation de panneaux photovoltaïques qui devraient couvrir 20% de l'autoconsommation et 2 millions d'euros pour la construction d'un nouvel entrepôt de stockage de 2 000 m<sup>2</sup>.

### La semaine de l'industrie en Bretagne

Jusqu'au 3 décembre, l'association Ajir Bretagne propose une programmation de visites d'entreprises et d'interventions pour faire connaître l'industrie régionale : les entreprises, les enjeux, les métiers dans leur diversité et, évidemment, les opportunités de recrutement. Coordonnées avec divers partenaires institutionnels (la Préfecture, la Région, Pôle Emploi, les missions locales...), les animations sont ouvertes à tous les publics : des scolaires, des professionnels, des demandeurs d'emploi ou de simples curieux.

Pour en savoir plus : [www.semaine-industrie-bretagne.fr](http://www.semaine-industrie-bretagne.fr)

## Conseil de l'ordre des avocats de Rennes

# 8 nouveaux 8 membres

Les avocats rennais étaient appelés à voter pour renouveler une partie de leur conseil de l'ordre, composé de 24 places et dont la bâtonnière est Catherine Glon. Un renouvellement par tiers, soit 8 nouveaux membres élus pour trois ans et installés en janvier :

- Florian Douard
- Anne-Laure Gaillard
- Jean-Denis Le Moigne
- Stéphanie Peltier
- Brice Poirier
- Thomas Serrand
- Inès Tardy-Joubert
- Gwendoline Tenier

Ils succèdent aux 8 membres sortants : Simon Aubin, Benoît Bommelaer, Julien Bonnat, Philippe Le Goff, Valérie Objilère-Guilbert, Stéphanie Preneux, Anne-Marie Quesnel et Hélène Laudic-Baron, en lice pour le collège ordinal du Conseil national des barreaux (élection 28 novembre).

Les nouveaux membres siègeront auprès des élus déjà en place :

- Laura Bernardet
- Paul Brender
- Ludovic de La Monneraye
- Ugo Fekri
- Cécile Fornier
- Marine Godier
- Sébastien Harel
- Cécile Herry
- Antoine Hellio
- Michel-Pierre Lanternier
- Pierre-Yves Le Dantec
- Laëtitia Le Metayer
- Claire Le Quéré
- Benjamin Mayzaud
- Anne Pelé
- Julie Philiponet

Les nouveaux représentants du Jeune Barreau ont également été annoncés :

Quentin Brocas renouvelle son mandat. Il sera accompagné d'Élisa Fromager.



# Groupe Brangeon Un nouveau site à Saint-Jacques

Par Sarah Sedraoui

Groupe familial fondé en 1919 à La Pommeraye (Maine-et-Loire), et spécialisé dans le transport, la logistique et la collecte de déchets, Brangeon (70 sites majoritairement dans le Grand Ouest) a inauguré un nouveau site aux portes de Rennes, à **Saint-Jacques-de-la-Lande**. Avec sa filiale Brangeon Recyclage, le groupe propose des services de gestion de tous types de déchets, aux professionnels de tous secteurs.



**Victor  
Brangeon**  
directeur général du groupe

À Saint-Jacques-de-la-Lande, la filiale Brangeon Transports et logistique déploie aussi ses activités de transport de marchandises, et propose du stockage avec un entrepôt de 1 900 m<sup>2</sup>. L'entrepôt pourrait bénéficier prochainement de la certification GMP+, dédiée au stockage de produits agro alimentaires. Le troisième site du groupe à Orgères est en cours de réaménagement.

## Jusqu'à 45 000 tonnes de déchets gérées par an sur chaque site

Dans ses deux sites à proximité de Rennes, l'entreprise peut gérer les déchets d'activités économiques de façon industrielle. Artisans, commerçants, entreprises du paysage ou du BTP, les professionnels peuvent déposer leurs déchets dans une zone dédiée aux entreprises.

L'entreprise achète également ferrailles et métaux aux particuliers et aux professionnels.

Une zone de massification permet de gérer jusqu'à 45 000 tonnes de déchets par an sur chaque site, pour les préparer et les orienter vers les filières de valorisation adaptées. Les sites accueillent tous les déchets, hors radioactifs et hospitaliers.

**6,5** millions d'euros d'investissement. C'est le montant engagé par le groupe Brangeon, pour l'implantation de ce deuxième site en métropole rennaise à Saint-Jacques-de-la-Lande, six ans après l'ouverture du site de Vern-sur-Seiche. Un parti pris afin de « *renforcer notre maillage territorial pour assurer aux professionnels réactivité et proximité* », évoque Victor Brangeon, directeur général, dont le chiffre d'affaires est passé de 150 millions à 250 millions d'euros entre 2019 et 2023.

Sur une surface de 2 hectares, « *ce nouveau site permet l'entreposage de marchandises et des services de transport. Il est organisé pour optimiser l'apport et la collecte des déchets des entreprises, et leur préparation en vue de la meilleure valorisation.* »



# Le Bâtiment en pays de Fougères a un nouveau représentant

Richard Martine succède à Jean-Michel Galle à la tête de la Fédération Française du Bâtiment du Pays de **Fougères**, poursuivant un travail de fond de valorisation des métiers de la construction, qui prend pour exemple les jeunes du territoire fougérais.



Richard  
Martine

Membre du conseil d'administration de la FFB du Pays de Fougères depuis 2013, il en est le vice-président depuis 2018.

« Depuis une dizaine d'années, je participe aux actions menées sur notre territoire, pour les artisans et entrepreneurs. Notamment la campagne de communication lancée il y a 6 ans, aujourd'hui reconduite pour 4 ans avec l'aide de Fougères Agglomération et Couesnon Marchés de Bretagne : initiée sous le mandat d'Alban Darras et poursuivie par Jean-Michel Galle, celle-ci offre une visibilité sur internet à l'ensemble des artisans et entrepreneurs, promeut l'emploi dans nos métiers et rassemble une communauté de près de 6 000 abonnés sur les réseaux sociaux », évoque

Richard Martine.

Et d'ajouter : « Notre particularité est de mettre en avant des portraits de jeunes dans différents métiers pour valoriser notre secteur, car nous avons toujours besoin de recruter. Nous allons également dans les écoles et les agences Pôle Emploi pour parler de nos métiers, des formations, des carrières... et nous

participons à différents forums métiers, par exemple les 19 et 20 janvier prochains à Val-Couesnon. »

Ainsi, Jean-Michel Galle a mis à l'honneur un jeune du territoire, couvreur à Ercé-Près-Liffré, Kinesse De Meulemeester, qui a gagné le titre de Meilleur Apprenti de France en zinguerie 2022-2023. Formé à l'entreprise Fried Couverture et au CFA du Bâtiment de Montgermont, il explique : « J'ai choisi ce métier après plusieurs stages, parce que j'aime travailler en hauteur, on a de belles vues. Mon travail consiste à embellir les maisons, c'est un beau métier, non ? » Titulaire d'un CAP de couvreur et d'une Mention Zinc, il a décroché un CDI chez son employeur qui l'a formé en apprentissage.



Kinesse De Meulemeester

**E**n assemblée générale du 9 novembre, Richard Martine a été élu, à l'unanimité, président de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) du Pays de Fougères, pour un mandat de 3 ans. Il succède à Jean-Michel Galle, président sortant élu à la tête de la FFB Ille-et-Vilaine en juillet dernier. À 50 ans, Richard Martine dirige depuis 14 ans la Fougéraise d'Étanchéité, ZA des Estuaires à Romagné, une entreprise familiale de 11 salariés, spécialisée en étanchéité des toits et des terrasses.

Né à Fougères, Richard Martine est connu dans le monde du bâtiment localement.

La FFB du Pays de Fougères

135 entreprises / 1 300 emplois

Offres d'alternance et d'emploi sur [batiment-fougeres.fr](http://batiment-fougeres.fr)



# Carnet

## Association Internationale des Villes Portuaires

Fabrice **Loher** (Lorient Agglomération) devient administrateur

©DR

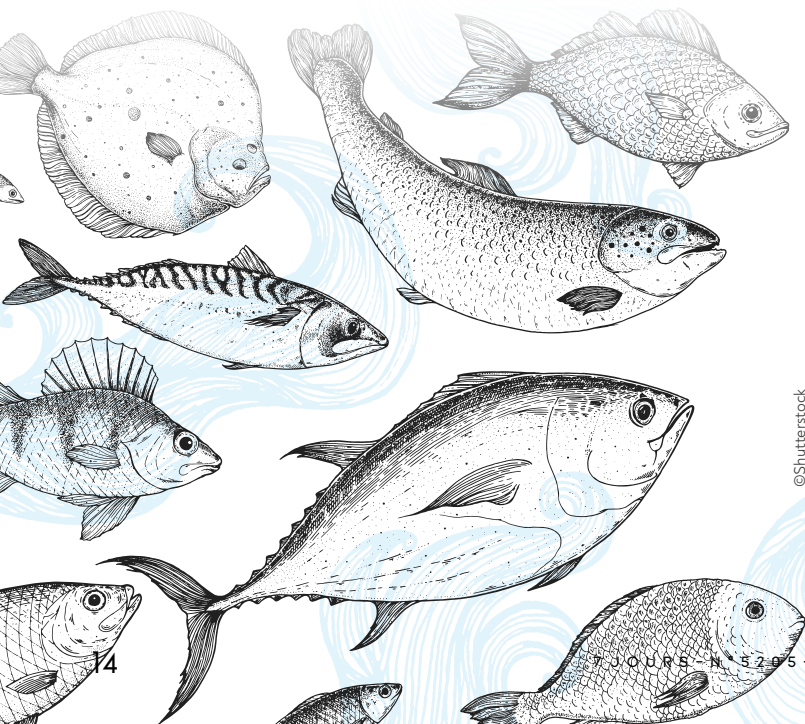


Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération et maire de Lorient, a été élu au sein du conseil d'administration de l'Association Internationale des Villes Portuaires (AIVP) lors d'un vote d'assemblée générale le 16 novembre. L'AIVP est une organisation non gouvernementale (ONG) internationale qui rassemble depuis 30 ans les acteurs de villes portuaires maritimes ou fluviales. Présidée par Edouard Philippe, maire du Havre, elle compte 190 membres dans le monde entier, dont de très grands terminaux portuaires internationaux comme Rotterdam, Montréal, Buenos Aires ou Sidney. Son objectif est d'améliorer la relation entre les villes et leur port, d'intégrer les activités portuaires dans un développement urbain. « Je souhaite que Lorient Agglomération s'investisse dans le développement de l'AIVP en la faisant bénéficier de nos réseaux déjà établis à l'international, notamment autour des sujets de la pêche, de la course au large, de la transition écologique au travers du transport maritime à propulsion vélique, a déclaré Fabrice Loher. C'est également l'occasion de m'impliquer au sein de l'AIVP pour préparer la prochaine Conférence des Nations Unies sur les océans qui se déroulera à Nice en 2025 ».

## Criée de Lorient : 400 000 € pour les nouveaux viviers

La Sem de Lorient-Keroman vient de mettre en service de nouveaux bassins, afin de répondre à une demande croissante des pêcheurs et des acheteurs. D'un investissement global de 393 000 €, financé à hauteur de 80% par le fonds européen pour les affaires maritimes (Feamp), c'est un nouvel ensemble de viviers très performants comptant 48 bassins d'eau de mer individuels. Ils fonctionnent en circuit fermé et sont équipés d'un dispositif de régulation de la température de l'eau et d'équipements de filtration de dernière génération. L'installation peut stocker des captures vivantes, dont les crustacés, jusqu'à 3 jours. Une performance qui intéresse aussi bien les acheteurs que les armateurs, en particulier les acteurs de la pêche côtière, qui cherchent à garantir la fraîcheur de leurs produits. La haute technologie déployée devrait aussi permettre de renforcer la filière Ikejime. Originaire du Japon, cette technique bien spécifique, employée pour l'abattage des poissons, permet de maximiser la valeur gustative des poissons. Chacun des bassins est proposé à la location au tarif de 180 euros par mois ou bien 1 944 euros par an.

©Shutterstock



## Construction et développement pour Sadal Engineering

Installé à Guer depuis 2016, dans la pépinière industrielle de l'Oust à Brocéliande Communauté, Sadal Engineering pousse les murs et construit un bâtiment de 750 m<sup>2</sup> sur une parcelle de 2 500 m<sup>2</sup>, toujours dans la zone du Val Coric. La structure, qui vient d'intégrer l'incubateur Biz'Activ de la technopole de Vannes, diversifie son activité. Cet investissement accompagne la croissance de la TPE spécialisée dans la conception de solutions innovantes pour les objets connectés. Le laboratoire de R&D Sadal Engineering apporte et développe des concepts auprès des clients, avant industrialisation, proposant des services à l'industrie, aux biotechs ou aux services à la personne. Des recherches sur des drones automatisés, aux applications sur objets connectés, ou encore un outil pour un transporteur de bus, l'entreprise peut passer de l'idée au prototypage, et à l'assemblage des preuves de concept. Sadal Engineering emploie aujourd'hui 7 personnes et vise un chiffre d'affaires d'1 million d'euros. L'entreprise veut maintenant accélérer son développement commercial en proposant son expertise aux entreprises du Grand Ouest.



## Port-Lab : l'UBS va installer un labo flottant à Lorient La Base

Qualité des eaux, sédiments, sécurité portuaire, résistance des matériaux... de multiples thématiques concernent Port-Lab, le projet de laboratoire flottant porté par l'Université Bretagne Sud (UBS) et 7 laboratoires. Lorient Agglomération, qui finance une partie de ce projet évalué à 730 000 euros, va mettre à disposition des chercheurs et 250 m<sup>2</sup> de locaux pour stocker les drones marins et le matériel scientifique dans le bloc K3. « Une plateforme pluridisciplinaire pour répondre à des enjeux et des défis du territoire, explique Virginie Dupont, présidente de l'UBS. L'ambition de l'UBS est de devenir leader sur les études portuaires. Les nombreux défis portent sur l'environnement (montée des eaux, qualité, sédiments), sur les infrastructures (corrosion, rejets, protection), sur l'économie, la logistique, la sécurité et la décarbonation. » Plusieurs projets de recherche impliquant les entreprises locales pourront bénéficier de ce labo flottant.

## Apply Carbon voit plus grand à Plouay

Apply Carbon termine la mise en service de la première usine de production de masse entièrement automatisée au monde pour les fibres de carbone recyclées. Inauguration de cette nouvelle usine de recyclage des fibres de carbone annoncée en janvier prochain, à Plouay. Ce spécialiste du broyage, de la coupe de précision de fibres techniques, a en effet investi dans de nouveaux locaux de 16 500 m<sup>2</sup> à Plouay, zone du Restavy. Créée en 1989 à Languidic, Apply Carbon est filiale du groupe belge Procotex. L'entreprise travaille principalement la fibre d'aramine et la fibre de carbone, à partir de chutes industrielles, valoriser pour fabriquer des fibres recyclées à prix attractif pour des applications variées : composés, freins, embrayages, joints, thermoplastiques... Ce nouvel équipement à Plouay doit permettre de doubler la capacité de production de fibre carbone à 4 000 tonnes métriques par an de produits de carbone recyclés. Apply Carbon réalise un chiffre d'affaires de 14 millions d'euros en 2022 et compte environ 90 salariés. Ses résultats sont en forte croissance depuis 3 ans.





# Cap Buldi sur la rénovation énergétique

Par Suzanne Bruneau

La startup **vannetaise** Buldi a développé une plateforme digitale d'intermédiation entre les professionnels et les particuliers qui veulent construire une maison. Quasiment arrivés au seuil de rentabilité sur leur activité principale, qui fait 1,7 million d'euros de chiffre d'affaires, les trois fondateurs ouvrent le marché de la rénovation énergétique. Début novembre, face à des investisseurs rennais, ils ont déroulé leur feuille de route, espérant lever 300 000 euros.



Les fondateurs : Nicolas Mahé, Matthieu Merceron, Élise Albert.

*somme ont déjà été sécurisés », précise Nicolas Mahé, l'un des trois cofondateurs de Buldi. Le lancement du configurateur final dédié à la rénovation est prévu en janvier 2024.*

## La construction dans le creux de la vague

Cette décision stratégique doit renforcer la résilience de Buldi dans un contexte où le marché de la construction individuelle connaît une décroissance, « passant de 105 000 à 110 000 maisons en moyenne sur les dix dernières années à 80 000 cette année (96 000 en 2022, ndlr), détaille Nicolas Mahé. Alors que la réglementation n'est pas favorable à la construction individuelle, avec notamment l'exclusion des maisons neuves du prêt à taux zéro, nous sommes optimistes. Le marché reste robuste. Si la question est : y aura-t-il des constructions de maisons neuves en 2030 ? La réponse est oui. L'histoire du secteur sur les trente dernières années démontre sa capacité à rebondir après des périodes de repli. C'est entre les mains des pouvoirs publics. »

Le contexte n'empêche pas Buldi de poursuivre son développement, par le biais notamment de partenariats avec le Figaro Immobilier, Immonot (site d'annonces immobilières des notaires), ou encore SeLoger.com.

*\* La plateforme accompagne des startups ayant réalisé au moins 1 million d'euros de chiffre d'affaires sur les 12 derniers mois. Détentrice de l'agrément européen dédié aux prestataires de services de financement participatif, Soul Invest est une émanation de The Moon Venture.*

**P**our faire construire ou agrandir son habitation, choisir le bon professionnel est un enjeu de taille. Buldi, fondée à Vannes en 2018, propose une solution digitale pour mettre en relation particuliers et entreprises du bâtiment, grâce à un algorithme de matching. Les professionnels - constructeurs, maîtres d'œuvre, architectes, contractants généraux - financent un abonnement au site pour recevoir des contacts qualifiés par l'équipe de la startup, qui compte 25 collaborateurs.

La solution Buldi est aujourd'hui accessible dans 45 départements. Après avoir réalisé une première levée de fonds de 1,4 million d'euros en 2021, Buldi lance un nouveau tour de table pour soutenir le lancement de son activité sur le secteur de la rénovation. Les entrepreneurs espèrent réunir 300 000 euros grâce à la plateforme de financement participatif rennais, Soul Invest\*. « 50% de la

« Si la **question** est :  
y aura-t-il des **constructions**  
de maisons **neuves** en **2030** ?  
La réponse est **oui**. »

# Optic Performance Booster les performances commerciales

Par Djamel Bentaleb

Sébastien Favre, fondateur et président d'Optic Performance à **Vannes**, travaille depuis plus de 20 ans dans le secteur de l'optique.

Avec l'expérience, il a identifié un point faible majeur chez les opticiens, et notamment chez les indépendants : la fidélisation des clients. Il a ainsi mis en place une solution qui optimise la performance commerciale, et envisage d'étendre ce service à d'autres secteurs.

**E**n 9 ans d'existence, Optic Performance a convaincu 1200 magasins de choisir sa solution. « Les opticiens ont des fichiers très structurés qui contiennent un grand nombre de données mais certains d'entre eux ne savent pas les exploiter ou n'ont simplement pas le temps, explique Sébastien Favre. C'est vraiment dommage car ils ont un outil en or entre les mains pour booster leur performance commerciale. » Les opticiens appartenant à une franchise bénéficient de la force d'un réseau à la différence des indépendants qui doivent se débrouiller seuls.

## Passer la barre des 2 millions d'euros de chiffre d'affaires

Optic Performance propose à ses clients d'exploiter leurs bases de données CRM pour produire une stratégie marketing complète : communication, animation des réseaux sociaux, outils de mesures, dont un suivi des taux de retour client. Aujourd'hui, ils sont 400 à faire appel à Optic Performance. Une société qui emploie 18 salariés et prévoit de passer la barre des 2 millions d'euros de chiffre d'affaires dès l'année prochaine. « Nous franchissons les étapes peu à peu, dit

Sébastien Favre. Nous atteignons actuellement une croissance comprise entre 10 et 15 % par an, après avoir connu une progression de 50 % par an lors de nos premières années. Nous sommes en phase de consolidation et de diversification. »

« Pour franchir notre 3<sup>e</sup> marche, nous réalisons un diagnostic complet de notre entreprise. »

## Intégrer le programme BPI Booster

D'autres secteurs pourraient être intéressés par cette solution marketing. Les acteurs de l'entretien et la réparation automobile notamment pourraient être accompagnés pour savoir comment développer le magasin, comment conquérir tel profil, fidéliser la clientèle existante, etc. Un marché que veut conquérir Sébastien Favre, en mettant tous les atouts de son côté, avec une prudence toute pragmatique : « Pour franchir notre 3<sup>e</sup> marche et atteindre, à terme, les 5 millions d'euros de chiffre d'affaires, nous réalisons un diagnostic complet de notre entreprise grâce à l'accompagnement de la Région et du programme BPI Booster. Nous sommes 19 dans ce dernier et nous avons les mêmes problématiques de développement. » Une croissance qui nécessite de prendre du recul, de la hauteur de vue...





# La Bretagne, pôle cyber incontournable

European cyber week #8

Pour cette 8<sup>e</sup> édition de l'European cyber week, le Couvent des Jacobins, à Rennes, a accueilli plus de 5 000 personnes. + 20% d'exposants et d'inscrits par rapport à l'an dernier. Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition Numérique et Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, avaient fait le déplacement.

Organisé par le Pôle d'excellence cyber (PEC), cet événement phare a, entre autres, évoqué l'importance de la coopération interrégionale et de la formation dans la mise en place et la réussite d'une stratégie cyber, nationale et européenne. En parallèle, un nouveau site rennais de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été inauguré.

La cyber se trouve à la croisée des défis fondamentaux de ce siècle. Depuis 15 ans, le domaine de la cybersécurité a changé de paradigme, et le mot hacking est rentré dans les mœurs. Plus les technologies se développent, notamment avec la montée en puissance de l'intelligence artificielle, plus l'usage devient complexe.

**Jérôme Tré-Hardy,**  
**conseiller régional délégué à la cybersécurité :**

« La cybersécurité est un outil au service de la démocratie. Chacun doit se sentir responsable, c'est pourquoi nous développons le bon usage numérique des Bretons. Pour cela, la Région développe des services qui intègrent des solutions de startups bretonnes. Mais aussi des formations et notamment sur des problématiques d'inclusion : les femmes représentent 29% des effectifs dans le milieu cyber en France, 16% dans des métiers techniques, 22% dans des postes de direction et 19% d'écart de revenus sont toujours observés. La formation est primordiale, d'où la création du Campus cyber breton. Nous voulons faire de la Bretagne une porte incontournable de la souveraineté numérique française et européenne. »



**Colonel Nicolas Pierson,**  
**commandant du groupement**  
**cyberdéfense des armées**  
**à Rennes :**

« La cyberdéfense fait face à trois défis majeurs aujourd'hui : la complexité des menaces, d'autant plus sophistiquées, organisées et industrialisées ; les évolutions technologiques actuelles avec des données de plus en plus massives et notamment l'IA qui représente une véritable rupture ; le manque de talents pour remplir toutes ces missions. Le Com cyber s'est mis en ordre de bataille pour répondre à toutes ces missions et faire de la France un pays précurseur en matière cyber. Pour répondre à cet objectif, nous conduisons une cyber-guerre. Nous avons la volonté de créer une Académie de la cyberdéfense à Rennes, en cette fin d'année 2023, avec pour objectif de coordonner toutes les actions de formation. »

**Nathalie Appéré,**  
**maire de Rennes :**

« Rennes est la première force cyber des armées en région. Alors que les cyberattaques évoluent constamment, et que le cyberterrorisme mondial monte en puissance, à l'heure où notamment nos services publics accélèrent la transition numérique et que nous aspirons à une dématérialisation performante de nos administrations, l'exploitation et la sécurisation de nos données doivent être garanties. La question de la sobriété numérique est aussi prégnante : les gaz à effet de serre produits par le numérique équivalent, en une seule journée, à 116 millions de tours du monde en voiture. Nous portons une attention particulière à développer cette filière, notamment en développant la Cyber place, début 2024, qui accueillera la future pépinière dédiée aux acteurs de la cybersécurité avec un haut niveau de protection numérique. »



European cyber week

# « Le 100% sécurité est impossible »

Par Sarah Sedraoui



©Studio Carito

Alors même que la Bretagne est une région forte en matière de cyber, les entreprises ne sont pas toutes équipées pour faire face à une menace grandissante. Certains secteurs sont d'ailleurs particulièrement vulnérables, tels que la santé ou les collectivités. Jean-Luc Gibernon, vice-président du PEC - Pôle d'excellence cyber - représentant les quelque 60 entreprises de l'association et directeur du développement chez Sopra Steria, fait un tour d'horizon du domaine en constante évolution.

## Où se situe la Bretagne en matière cyber ?

**Jean-Luc Gibernon** : Le domaine de la cyber représente 10 000 emplois en Bretagne (86 000 au niveau national), en croissance de 10 à 15% tous les ans. C'est un domaine qui commence vraiment à peser dans l'industrie. Si toutes les régions montent en puissance, la Bretagne reste la seconde région en matière d'emplois cyber en France, derrière l'Île-de-France. La région a pris très tôt le virage de la cyber. Cela se voit notamment avec la création du PEC en 2014, il y a déjà 9 ans.

## Quel constat chez les entreprises ?

**JLG** : Elles progressent, année après année, dans leur défense cyber. La plupart ont compris qu'il y avait des menaces et y font face ; d'autres moins, c'est lié à la culture des entreprises. Parmi les plus réactives, les banques et les militaires (avec la cyberdéfense). Ceux qui ont cette « culture de l'ennemi » ont vite assimilé que le numérique devenait le vecteur d'une nouvelle menace. D'autres comme le secteur de la santé et les collectivités territoriales sont très en retard, elles n'ont pas la culture de l'ennemi. Entre les deux, il y a les acteurs économiques, dans l'agroalimentaire, l'industrie, les ports, etc. qui ont compris la nécessité de se lancer dans la course cyber. La plupart des attaquants frappent au hasard, c'est là que l'on se rend compte que les systèmes d'exploitation ne sont pas à jour, que les sauvegardes des données sont accessibles en ligne pour les attaquants... Ils s'engouffrent dans cette brèche. En revanche, quand ils se rendent compte qu'ils n'auront probablement pas la rançon, ils passent à une autre cible.

## Des fraudes ont lieu malgré la mobilisation générale, est-ce qu'une « contre-attaque » est lancée ?

**JLG :** Nous ne parlons pas vraiment de contre-attaque, plutôt de défense. L'attaque est un terme réservé à nos ennemis. Dans cette optique, nous n'atteignons jamais le 100 % de sécurité, c'est impossible. Il faut se lancer dans un parcours de sécurisation et ne pas viser la lune. Le mieux est d'atteindre un niveau suffisant qui va décourager l'attaquant. Il y a une course permanente entre les attaquants et les défenseurs, il faut toujours être en avance, toujours préparer, anticiper.

## Comment se défendre ?

**JLG :** Beaucoup se demandent ce qu'ils doivent faire, une fois attaqués. C'est trop tard, à ce stade ce n'est plus le moment d'agir. Le Pôle d'excellence cyber a créé le programme Care, proposant deux offres : un diagnostic cyber et une offre d'accompagnement initial. Le diagnostic permet aux entreprises ou collectivités territoriales de se lancer dans un parcours cyber, avec notamment un état des lieux pour voir si les éléments d'une bonne cybersécurité sont en place. À l'issue, l'entreprise peut être accompagnée dans le début du parcours.

Toutes ces offres sont subventionnées par la Commission européenne dans le cadre d'un programme européen nommé EDIH (European digital innovation hub), pour lequel la Région Bretagne avait candidaté et le PEC assure aujourd'hui les diagnostics et les accompagnements. Il y a une trentaine d'EDIH spécialisés en cyber en Europe, dont 2 en France : une en Bretagne et une en région parisienne.

En tant qu'entreprise, en général PME ou ETI, il faut contacter le PEC ou l'EDIH Bretagne pour bénéficier de ce dispositif et se lancer dans un parcours cyber.

## La cyber représente 10 000 emplois en Bretagne

### Des recrutements en cours ?

**JLG :** Il y a toujours beaucoup de recrutements et cela continue. De nombreux besoins ne sont pas satisfaits et il y a plus de besoins que d'offres d'emplois. Peu d'offres sont diffusées, tout se passe en réseau (salons, LinkedIn, partenariats avec les écoles...). Nous recrutons des personnes sans avoir besoin de savoir à l'avance sur quels projets précis les faire travailler, tout en sachant que nous aurons besoin d'eux.

Pour pallier aux besoins d'emploi, de nombreuses formations sont créées, et la Bretagne ne fait pas exception : 170 établissements de formation, soit 16% des établissements bretons pour 450 diplômes, certifications, titres ou autres formations (11% du niveau régional).\* De plus, le projet Cyber Skills 4 All du PEC, monté en 2023, vise à créer de nouvelles formations cyber, en association avec une douzaine d'écoles bretonnes. Doté d'un budget de 23 millions d'euros, dont 40% d'aide de l'État, ce projet vise, en 5 ans, la formation de 15 000 étudiants et de 4 000 spécialistes de la cybersécurité, dont un millier d'apprenants dans le cadre de la formation continue.

\* Source : Base OFELI du Gref Bretagne et ONISEP



## Cyber Booster : « Le seul incubateur au niveau national »

**P**remier startup studio dédié à la Cybersécurité en France, le Cyber Booster compte deux implantations : au Pool à Rennes et à Paris La Défense.

Créé en 2021, et financé par le Gouvernement dans le cadre du PIA, Programme d'investissements d'avenir, ce programme accompagne les initiatives entrepreneuriales de la cybersécurité.

Porté par Le Pool et Axeleo, 24 entreprises ont été accompagnées jusqu'à présent (comme les bretons Defants, Malizen, Sekost). 14 sont actuellement dans le Cyber Booster, dont 1/3 d'entreprises bretonnes et 2/3 d'entreprises de Paris, Bordeaux, Toulouse, La Réunion.

« Pour y entrer, il faut postuler à un appel à projet qui a lieu une fois par an, juste avant l'été, et respecter deux critères : avoir au minimum un MVP (minimum valuable product, nldr) et se situer dans ce premier niveau de maturité où l'on va chercher ses premiers clients, évoque Alice Epaud, startup manager pour le dispositif Cyber Booster au Pool à Rennes, à l'occasion du ECW. Et il y a beaucoup plus de candidatures ! »

Le programme du Cyber Booster se décline en trois phases : Set up, pour valider le potentiel (un mois, gratuit) ; Build, la phase cœur d'incubation (payante) qui ouvre le droit à une subvention Bpifrance, douze sessions de deux jours en présentiel à Paris orientées business ; Run, un accompagnement individualisé (6 mois).



Droit de la cyber

# La souveraineté européenne s'organise



©Studio Carlito

Par **Suzanne Bruneau**

Obligations en matière de normes cyber, formes émergentes d'attaques... Dans un monde numérique sans frontières, le cadre juridique est-il suffisant pour se prémunir ? Rencontre avec Brunessen Bertrand, professeure en droit public, spécialisée en droit du numérique, à l'Université de Rennes 1 et auditrice à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

## Quelles sont les évolutions récentes du cadre juridique qui régit la cybersécurité ?

**Brunessen Bertrand** : Transposée dans quelques mois en droit français, la directive européenne NIS 2 va obliger des milliers d'entités privées et administrations à renforcer leurs normes de sécurité, comme un RGPD en matière de cyber. Cela va représenter des investissements importants et les sanctions en cas de non-respect pourront être très fortes. D'autres textes complètent le cadre européen, très substantiel : le Cyber Resilience Act, qui fixe des règles communes concernant les objets connectés, le commissaire européen Thierry Breton a également parlé d'un « cyber bouclier » européen, ou encore le référentiel de l'European Union Agency for Cybersecurity (ENISA).

En France, le code de cybersécurité rassemble les multiples dispositions, disséminées dans des textes différents. Il y a aussi le référentiel national de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

## Le cadre est-il suffisant ?

**BBe** : L'enjeu n'est plus de produire des textes, au risque que cela devienne illisible. L'enjeu maintenant est la bonne application du cadre et l'articulation entre les agences nationales de cybersécurité. Il y a également un défi de pédagogie. L'ANSSI se prépare au changement d'échelle qu'implique NIS 2, il va falloir expliquer les obligations à des milliers de conseillers municipaux et dirigeants de petites entreprises.

### Y a-t-il des services et des magistrats spécifiquement formés aux enjeux cyber ?

**BBe** : Le Tribunal de Paris compte un parquet spécialisé, la section J3, avec 5 magistrats et des greffiers. Il existe un service de gendarmerie, le ComCyberGend, qui mène des enquêtes à grande échelle, en développant des outils extrêmement pointus. La difficulté est qu'en cyber les frontières nationales sont vite dépassées et les polices d'autres pays peuvent être plus ou moins coopératives.

### La cybersécurité est indissociable de la question de souveraineté numérique.

#### À l'échelon national ou européen :

#### y a-t-il une réelle volonté politique sur ce sujet ?

**BBe** : La France porte cette idée et a une position singulière ; certains États européens, plus favorables à l'alliance Atlantique, n'ont pas la même vision de la souveraineté numérique. L'Allemagne par exemple ne reprend pas cette notion, ni les pays du Sud de l'Europe. En France, c'est une vraie préoccupation. Toutefois, c'est parfois difficile à mettre en place dans les arbitrages. Nous l'avons vu lorsque le gouvernement a décidé d'héberger les données de santé des Français sur les serveurs de l'américain Microsoft (au détriment du français OVH, nldr). En revanche, des mesures ont été prises sur les infrastructures 5G, avec l'interdiction de certains équipementiers chinois, comme Huawei.

« **60%** des PME cyberattaquées déposent le bilan dans les **6 mois suivants** »

#### Où en sont les entreprises ?

**BBe** : En général, tant qu'une entreprise n'a pas été attaquée, elle délaisse sa cybersécurité. Certaines entreprises pensent que leurs données sont sans importance. Or les attaques sont aléatoires. Une cyberattaque, même peu sophistiquée, peut faire beaucoup de dégâts. 60% des PME cyberattaquées déposent le bilan dans les 6 mois suivants. Si la cybersécurité est régulièrement au coeur de l'actualité - entreprises en faillite, CHU attaqués - la prise de conscience est lente. Sans parler de la mise en œuvre opérationnelle des normes de sécurité, qui représentent un coût pour les TPE - PME, et du manque de compétences. Même les autorités de régulation connaissent des difficultés de recrutement. Les très bons profils sont vite repérés par les entreprises américaines.

#### Quelles sont les attaques les plus fréquentes et quels conseils donner aux entreprises ?

**BBe** : Fishing, rasomwares, attaques en déni de service, les attaques se sophistiquent. Sur les intelligences artificielles, de nouvelles formes de malveillances apparaissent également, empoisonnement de données, attaques sur les systèmes de machine learning, sur les objets connectés... Les conseils : ne pas payer la rançon, porter plainte et informer l'ANSSI.



## Defants « Travailler en réseau pour élever le niveau de sécurité en France »

**F**ondée en 2021 et basée à Rennes, Defants est spécialisée dans la cybersécurité, expertise de l'investigation numérique et de la réponse aux incidents. Alors que le coût moyen d'une cyberattaque peut aller jusqu'à 4 millions d'euros (source : IBM), la startup a développé une plateforme SaaS qui mutualise plusieurs outils à destination des sociétés de service en cybersécurité. En croissance, elle a déjà clôturé une levée de fonds à hauteur de 2 millions d'euros.

Defants organisait un atelier à l'ECW : « Cet atelier et notre présence permettent d'échanger avec d'autres acteurs de la cyber et montrer notre singularité, évoquait Thomas Marechal, COO et cofondateur de Defants. La première partie de l'intervention présente l'entreprise et notre plus value technique. Puis, nous laissons place à HarfangLab, un partenaire cyber basé en Île-de-France. Cet atelier montre qu'il est préférable de travailler ensemble. Avec Glimpse (née à Rennes) et HarfangLab, nous pouvons avoir une offre complète. Nous nous réunissons d'ailleurs tous les mois lors d'un cyberbreakfast. Comme dans tous les autres domaines, il est nécessaire de travailler conjointement, pour élever le niveau de sécurité en France et protéger les entreprises. »



# Optimiser la cession d'une entreprise grâce à la procédure d'*open bid* [ou enchères privées]

Par M<sup>e</sup> Michel-Pierre Lanternier avocat au barreau de Rennes

La cession de la majorité du capital ou l'ouverture du capital est une étape clef de la vie d'une entreprise et de ses associés. Les cabinets d'avocats dits « d'affaires » sont les interlocuteurs privilégiés des vendeurs sur les questions juridiques et fiscales liées à la mise en œuvre de ces opérations (rédaction et négociation des contrats, régime fiscal des plus-values de cession, etc.). Mais avant la mise en œuvre, il convient de s'arrêter sur la stratégie de cession et les différentes options possibles pour que le vendeur ou l'associé majoritaire soit dans la meilleure position possible, tout au long de la négociation.

## Qu'est-ce qu'une procédure d'« open bid » ou « enchères privées » ?

Il s'agit d'une procédure de mise en concurrence de plusieurs acquéreurs potentiels. Au lieu de négocier directement avec un acquéreur identifié, le vendeur va « intermédiaire » la vente. Cela signifie qu'il va recourir à un intermédiaire spécialisé pour mettre plusieurs candidats acquéreurs sur une même ligne de départ. Pour les ventes d'entreprises d'une taille significative, ce processus est quasi systématique. Il existe un véritable marché de l'intermédiation avec ses acteurs, ses pratiques, etc.

Ce processus est également utilisé par certaines entreprises qui cherchent à ouvrir leur capital à des investisseurs. Dans cette hypothèse, l'open bid va permettre de sélectionner des candidats investisseurs.

## Pourquoi le processus de vente classique avec des négociations de « gré à gré » entre un vendeur et un acquéreur identifié n'est pas toujours favorable aux vendeurs ?

Le risque de ces processus classiques est que la négociation soit principalement à la main de l'acquéreur qui impose son calendrier, ses conditions, etc. À l'inverse, le vendeur est passif et subit le rythme qui lui est imposé.

À mesure que le temps passe, le vendeur, qui est parfois pressé de vendre, se retrouve dans une position de faiblesse vis-à-vis de l'acheteur. Sans compter la surcharge de travail liée à la négociation, la lassitude du vendeur et les aléas du deal : par exemple si au bout de six ou neuf mois de discussion, l'acquéreur n'obtient pas son financement, il faut repartir de zéro !

## Quels sont les principaux avantages de l'open bid ?

Le principal avantage consiste à créer un rapport de force favorable au vendeur. Puisque les candidats acquéreurs savent qu'ils sont en concurrence avec d'autres, ils vont formuler leur meilleure offre dans l'espoir d'emporter la mise. Mais surtout, ce rapport de force est maintenu jusqu'à ce que l'accord des parties soit contractuellement figé. Cela met le vendeur à l'abri contre les négociations de dernière minute qui lui sont généralement défavorables.

Créer un **rapport de force favorable** au vendeur,  
les **candidats acquéreurs**  
étant en concurrence

A professional portrait of Me Michel-Pierre Lanternier, an attorney. He is a middle-aged man with short, light-colored hair, wearing black-rimmed glasses, a blue blazer, and a light blue and white striped shirt. He is seated at a white marble table with his hands clasped in front of him. The background is a dark, solid color.

**Me Michel-Pierre  
Lanternier**  
avocat



L'**open bid** convient  
à **tout type** de vendeur :  
**Groupe** de sociétés,  
entreprise **familiale**,  
**fonds** d'investissement,  
**associés**,  
personne **physique**.

#### Quels sont les bénéficiaires de cette mise en concurrence pour le vendeur ?

Le premier bénéficiaire pour le vendeur est bien entendu d'obtenir le meilleur prix de vente pour la société. Chaque acquéreur est incité à formuler sa meilleure offre de prix pour optimiser ses chances d'être sélectionné par le vendeur et ses conseils. Par ailleurs, le paiement effectif de 100 % du prix au jour de la cession est généralement la norme (pas de complément de prix ou de crédit-vendeur).

Mais au-delà du prix de cession en lui-même, ce sont toutes les conditions de la vente qui vont être plus favorables au vendeur. En effet, les candidats acquéreurs savent que la sélection de leur offre dépend de l'ensemble des conditions offertes au vendeur : limitations des garanties de passif, modalités de l'accompagnement du vendeur, clause de non-concurrence, etc.

Enfin, le vendeur garde une certaine maîtrise du calendrier : il détermine la durée des audits d'acquisition (due diligence), la date de remise des offres par les candidats acquéreurs et la date de cession. Là encore, on voit que concrètement, le rapport de force est inversé.

#### La mise en place d'une procédure d'open bid n'est-elle pas trop lourde ? Dans le cas d'une PME ou d'une ETI, ne serait-il pas plus rapide de négocier directement avec un acquéreur identifié ?

Pour mettre en place un open bid, il faut effectivement compter plus de temps de préparation en amont (travail avec l'intermédiaire et avec les avocats, recherche d'acquéreurs potentiels, organisation de l'information sur la société cible, etc.). En revanche, une fois que la procédure est lancée en tant que telle, le déroulement jusqu'au closing est plus rapide. Ainsi la phase de préparation permet d'accélérer et de sécuriser la phase d'exécution.

Par ailleurs, pour les entreprises plus petites, il existe des procédures allégées.

#### Le processus d'open bid est-il réservé à un type particulier de vendeur ?

L'open bid convient parfaitement pour tout type de vendeur : Groupe de sociétés, entreprise familiale, fonds d'investissement ou associé-personne physique.

#### Qui sont les intermédiaires qui gèrent les processus d'open bid ?

##### Quel est leur rôle ?

Il existe plusieurs types d'intermédiaires en fonction de la taille de la société vendue et des spécificités de la vente : banques d'affaires indépendantes ou affiliées à des banques, équipes Corporate Finance de cabinets d'audit ou de conseil, avocats d'affaires et intermédiaires locaux.

Le rôle de l'intermédiaire est de préparer la vente, d'organiser l'information mise à disposition des candidats acquéreurs, d'identifier les candidats acquéreurs et de les approcher. L'intermédiaire va ensuite être en charge de gérer le processus de vente. Il va jouer le rôle du « chef d'orchestre » jusqu'au jour du closing.

Pour autant, l'intermédiaire n'est pas un spécialiste du droit ou de la fiscalité. Il ne se substitue pas aux avocats d'affaires qui conseillent les parties et négocient les contrats. Leurs rôles sont complémentaires.

#### Comment préparer un open bid ?

Sur le fond, il y a d'abord la préparation de la vente avec les conseils habituels du vendeur. Comme dans le cas de n'importe quelle vente classique, il faut anticiper au maximum les différents sujets : identification des problématiques spécifiques de la société cible et des solutions à y apporter, anticipation des questions liées aux plus-values de cession avec un avocat fiscaliste, etc.

Ensuite, il va falloir collecter tous les documents et informations sur la société cible. En fonction de l'organisation interne de la société cible, cela peut prendre du temps, d'autant qu'en général les salariés de la société cible ne sont pas encore informés du processus.

Ensuite, l'intermédiaire va organiser la diffusion de l'information aux candidats acquéreurs. Cela passe notamment par la rédaction d'un memorandum d'information et par la constitution d'une data room regroupant les principales données sur la société cible. En effet, si on souhaite que les candidats acquéreurs formulent une offre très aboutie, il convient de mettre à leur disposition des informations précises sur la société cible.

#### Quel serait votre dernier conseil pour engager une procédure d'open bid ?

Anticiper ! Comme on l'a évoqué, pour mener à bien un open bid, il faut anticiper au maximum. Le vendeur doit donc initier les démarches nécessaires le plus tôt possible pour mener sereinement la phase de préparation.

Les avocats sont vos interlocuteurs privilégiés pour vous assister dans la définition de la meilleure stratégie de cession.

# CONFÉRENCE

## Les stratégies à l'international des entreprises bretonnes dans le contexte géostratégique actuel

Lundi 18 décembre / 18h  
à la CCI d'Ille-et-Vilaine  
Cocktail à 20h

Entretiens croisés menés par Laora Maudieu, rédactrice en chef du magazine **7Jours**.

Sur le plateau :



**Jérémie Lecha, DG du Groupe Roullier (Saint-Malo)**  
Spécialiste dans la nutrition végétale et animale. 4,1 Md€ de CA en 2022, 75% à l'international.



**François Fournier, PDG de HTL Biotechnology (Javené)**  
Leader mondial de la production de biopolymères de grade pharmaceutique. 100 M€ de CA en 2022, 85% à l'export.



**Sylvain Fournier, DG Lacto Production (Montauban-de-Bretagne)**  
Valorisation des coproduits de l'industrie laitière. 48 M€ de CA en 2022, 92% à l'export.



**Louissette Bourdin, Présidente ABC Texture (Dinard)**  
Laboratoire de recherche et création, sous-traitant pour les grandes marques de la cosmétique et de la parfumerie. 8,3 M€ de CA 2023, 60% à l'export.



**Thomas Flichy de La Neuville, professeur d'Université, chaire de géopolitique de Rennes School of Business. Regard du géopolitologue et prospectiviste.**



Flashez pour  
vous inscrire :







Patrimoine mondial UNESCO

# Des pierres levées à la portée universelle

Par Djamel Bentaleb

Ils sont là depuis des millénaires. Partout dans le monde. Mais c'est en Bretagne que les menhirs et autres dolmens sont auréolés de légendes et de mythes universels. Un patrimoine mondial en cours de reconnaissance par l'UNESCO ? C'est en tout cas le souhait de l'association Paysages de mégalithes qui a défendu le dossier devant la ministre de la Culture. La décision de l'UNESCO tombera en 2025.

**C**e vendredi 10 novembre, 80 personnalités de Bretagne et du Morbihan étaient présentes à la préfecture à Vannes pour signer la charte d'engagements communs de la candidature UNESCO des mégalithes bretons. Une candidature qui rassemble 28 communes, le Conseil départemental du Morbihan, les agglomérations et villes de Vannes et d'Auray, le Centre des monuments nationaux (CMN), le Conservatoire du littoral, la Région Bretagne, et de nombreuses associations et communes.

## La ministre de la Culture donne son feu vert

« Un formidable élan existe derrière ce beau dossier, se félicite Pascal Bolot, préfet du Morbihan. C'est une vraie concorde ! Ce n'est pas encore le grand jour, mais tout le monde fait les efforts pour que ce dossier aboutisse. » Il faudra encore attendre janvier prochain pour savoir si la candidature des mégalithes au patrimoine mondial de l'UNESCO est acceptée. Pourtant, de nombreux signes laissent à penser que la candidature est en bonne voie.

## Une partie de l'identité bretonne

« Nous venons de franchir une étape importante, dit David Lappartient, président du Conseil départemental du Morbihan. Nous sommes conscients de la valeur universelle de ce territoire, défini non par des politiques, mais par des scientifiques. » La ministre de la Culture semble avoir été sensible aux arguments des porteurs du projet le 10 octobre dernier puisqu'elle a donné son feu vert au dépôt du dossier. Rappelons tout de même qu'un pays ne peut déposer qu'une seule demande par an auprès de l'UNESCO.



©LM-7Jours



## Qu'est-ce que le patrimoine mondial de l'UNESCO ?

Ratifiée en 1972, la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de l'UNESCO encourage la protection et la préservation de 869 sites culturels, 213 sites naturels et 39 mixtes. Ces 1121 « biens » sont issus de toutes les époques et l'Europe compte, à elle seule, près de la moitié des sites inscrits, avec 453 sites culturels et 65 sites naturels.



### Un dossier très ancien

« La force de ce dossier, c'est qu'il ne s'agit pas seulement de pierres, mais de légendes, d'une histoire collective, d'une partie de l'identité bretonne, précise Jean-Yves Le Drian, ancien ministre et président d'honneur de l'association Paysages de mégalithes. Ce qui me frappe aujourd'hui, c'est de voir une telle mobilisation collective. » Il faut bien reconnaître que l'audition au ministère a bien accéléré un dossier déjà ancien. Ce n'est qu'en 2005, avec la création du Groupement d'intérêt public à caractère culturel (GIPC) « Mémoire de pierres : mégalithes en Morbihan », puis à nouveau en 2010 que la candidature ressurgit.

« C'est un énorme travail scientifique qui a été réalisé, par et avec les Bretons, insiste le président de Paysages de mégalithes et maire de Carnac, Olivier Lepick. Avec cette reconnaissance en 2025, nous espérons mettre fin à une immense anomalie. Plus de 40 sites sont déjà classés en France et pas notre patrimoine mégalithique ! »

Nous espérons  
**mettre fin** à une **immense anomalie**

Le 10 novembre, plus de 80 personnalités de la Région et du Département ont signé la charte d'engagements communs de la candidature UNESCO des mégalithes bretons à la préfecture du Morbihan





Galerie L'Antre Temps à Rennes

# & Viviane Michel & Constance Villeroy

Par Gwénaëlle de Carné

*L'antre de la Louve* : c'est un univers poétique, propice à la rêverie et à l'évasion dans les contrées de l'imaginaire. Viviane Michel et Constance Villeroy partagent le même goût pour la matière toujours appelée à se transformer entre leurs mains expertes : le papier, le bois, le fil, la dentelle et les feuillages pour Viviane. Et pour Constance, qui l'accueille dans sa galerie-atelier L'Antre Temps : l'acier ou le zinc, patinés par les ans.

O riginaire du pays basque, établie en Mayenne, Viviane Michel, artiste plasticienne et créatrice de livres d'artistes, cultive toutes les formes d'expression avec patience, minutie, adresse, et sens du détail qui sont le propre des artisanes. Dotée d'une grande imagination, elle dessine, illustre, peint, grave, imprime, découpe, colle, coud, brode, tricote, fabrique... pour raconter des histoires et les mettre en images sur le thème - dans cette exposition - de l'antre (maison, refuge, ventre, grotte, forêt). Avec ce bonheur de faire apparaître sur le papier une louve, un lapin, des feuilles, un arbre, une maison, un petit voilier...

Viviane Michel mêle toutes les techniques. Ainsi, dans sa composition *À l'ombre des arbres*, peinte dans une harmonie de verts, apparaissent les plantes qu'elle a cueillies dans les sous-bois, conservées précieusement pour être encrées et estampées sur le papier avant d'être rehaussées de fils cousus et entrelacés. Dans la série *Dénouement*, elle associe photogravure et dessin, crayon à papier et feutre fin, fils brodés et papiers découpés avec des motifs rappelant les écheveaux de laine. *L'antre de la Louve* est illustré par un dessin très fin : la silhouette d'une louve en noir et blanc et, dans sa panse, deux enfants jouant dans les bois, tout droits sortis d'un conte.





## Des œuvres à quatre mains

Constance et Viviane ont réalisé des œuvres à quatre mains en mêlant leur pratiques et leurs matériaux de prédilection, comme ce diorama découpé en plusieurs plans à partir des dessins à l'encre de Viviane : feuillages, fougères, louve au clair de lune, lune figurée par une petite pièce métallique. Ou encore cette petite maison de bois sous un ciel brumeux. Constance a aussi découpé pour Viviane des petits ronds d'acier ou de laiton, reliés par des fils et ser-

Viviane Michel

vant de support à de minuscules dessins et collages, le tout pouvant se replier en "accordéon" et se loger dans une boîte écrivain, à la façon d'un livre d'artiste.

Animées par la même curiosité, la même patience, la même invention, le même travail de la main, Constance Villeroy et Viviane Michel se sont parfaitement accordées. Matières, techniques et images, se rencontrent pour mettre en résonance monde extérieur et univers intérieur sur un ton très poétique.

L'image de la maison est très présente dans l'œuvre de Viviane : une forme découpée dans le bois couverte recto verso d'impressions végétales, de dessins d'animaux agrémentés en guise de légende, de mots découpés dans des livres anciens. Pourquoi dessiner ? Réponse de Viviane : « Pour me sentir vivante peut-être. » Sans doute aussi pour faire partager son jardin secret.

## La patine du temps

Installée depuis seize ans dans son atelier-galerie de la rue de la Parcheminerie, s'ouvrant sur une petite cour silencieuse, Constance Villeroy aime accueillir dans son antre les artistes dans lesquels elle se reconnaît certainement un peu. Car c'est une artisanne elle aussi, inspirée par toutes ses trouvailles : plaques d'acier ou de zinc, morceaux de gouttière, moules à gâteaux, grilles de presse-purée, roues dentées, pièces mécaniques, pommes d'arrosoir, plateaux de balance en cuivre... Elle découpe, martèle, cisèle, polit, soude, assemble toutes les pièces en métal qui lui tombent sous la main. Avec, pour allié, le temps et sa patine.

Le métal corrodé, parfois rouillé, est à la fois « toile de fond et matière à transformer », support pour des horloges, des tableaux, des bijoux... Des petits moules à gâteaux d'autrefois, ronds et dentelés, Constance fait des cadres pour ses paysages : des plaques de zinc choisies pour leur patine qu'elle rehausse de pastel estompé pour suggérer, au-dessus de la ligne d'horizon, des ciels d'orage, des nuages évanescents, des effets de brume ou de bruine, des instants de lumière fugitifs.



Atelier-Galerie L'Antre Temps,  
45 rue de la Parcheminerie à Rennes.  
Exposition jusqu'au 6 décembre.  
Les mardi et mercredi  
de 11h à 17h, les jeudi et vendredi  
de 12h à 18h30,  
le samedi de 15h à 18h30.



# ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, « 7 JOURS » a été désigné pour la diffusion de ces insertions pour tout le département d'Ille-et-Vilaine pour l'année 2023 par arrêté préfectoral en date du 14 décembre 2022 prescrite par le Code civil, le Code de procédure pénale, le Code du commerce et par les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou des contrats. En application de l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, du ministère de la culture et de la communication, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro (HT) pour l'année 2023 en Ille-et-Vilaine. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, selon l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 19 décembre 2021 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, tous les « avis de constitution » de sociétés seront soumis au forfait selon leur forme juridique, ainsi que les dissolutions avec liquidation des sociétés civiles et commerciales, les clôtures de liquidation des sociétés civiles et commerciales, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives. Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est fixé à 56 euros HT. Les tarifs sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

## ENQUÊTES PUBLIQUES

Direction de la Coordination Interministérielle et de l'Appui Territorial  
Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral, est prescrite, à la demande du Syndicat intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil, une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de révision des périmètres de protection des captages.

L'enquête se déroulera jeudi 7 décembre 2023 (9h) au vendredi 22 décembre 2023 (12h).

Le dossier d'enquête publique est consultable gratuitement pendant toute la durée de l'enquête :

« sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine ([www.ille-et-vilaine.gouv.fr](http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr)) ;

« en mairie de Theil-de-Bretagne (2 Place de l'Eglise - 35240 Theil-de-Bretagne ), aux heures suivantes :

clndu de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 ;

cd du mardi au samedi de 8h30 à 12h30.

« sur un poste informatique, mis à disposition à la préfecture d'Ille-et-Vilaine (81 bd d'Armorique, 35026 Rennes cedex 9) du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00 (sur rendez-vous : [pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr))

Madame Delphine HARDY, urbaniste, désignée pour remplir les fonctions de commissaire-enquêteur, recevra les observations du public à la mairie de Theil-de-Bretagne, les :

jeudi 7 décembre 2023 de 9h à 11h ;

mercredi 13 décembre 2023 de 10h à 12h ;

vendredi 22 décembre 2023 de 10h à 12h.

Des observations sur l'utilité publique de l'opération peuvent être formulées pendant la durée de l'enquête :

au siège de l'enquête, à la mairie de Theil-de-Bretagne, sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur ;

par courrier à l'attention du commissaire-enquêteur, adressé à la mairie de Theil-de-Bretagne ;

par courriel, à l'adresse suivante : [pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr)

Dans le délai d'un mois à l'issue de l'enquête, une copie du rapport dans lequel le commissaire-enquêteur énonce ses conclusions motivées sera déposée à la mairie de Theil-de-Bretagne, ainsi que dans toutes les communes sur le territoire desquelles l'opération doit avoir lieu, et à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, où toute personne pourra en demander communication.

Pour le préfet, et par délégation  
Le secrétaire général  
Pierre LARREY

L237J12148

ATTESTATION  
DE PARUTION  
IMMÉDIATE

L237J1225

PREFET D'ILLE-ET-VILAINE  
Direction de la Coordination  
Interministérielle et de l'Appui Territorial  
Bureau de l'Environnement  
et de l'Utilité Publique

### AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté, le préfet informe les habitants de Martigné-Ferchaud, qu'une consultation du public va être ouverte sur la demande formulée par la société LEGENDRE DÉVELOPPEMENT, en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet de construction d'une plate-forme de stockage de produits combustibles divers qu'elle projette de construire « Parc d'activités Le Ronzeray », sur la commune de Martigné-Ferchaud.

Le dossier est consultable du 11 décembre 2023 (9h00) au 16 janvier 2024 (17h00) :

- en mairie de Martigné-Ferchaud, aux heures suivantes : le lundi de 9h à 12h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, le samedi de 10h à 12h ;

- sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe>.

Le public pourra formuler ses observations avant la fin du délai de consultation du public :

- à la mairie de Martigné-Ferchaud, aux heures indiquées ci-dessus, sur un registre ouvert à cet effet,

- par courrier à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, bureau de l'environnement et de l'utilité publique, 81 boulevard d'Armorique 35026 RENNES Cedex 9,

- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr) (en précisant l'objet du courriel : « consultation du public - LEGENDRE DÉVELOPPEMENT - Martigné-Ferchaud »).

À l'expiration du délai de consultation, le registre sera clos par le maire concerné qui le transmettra au préfet avec l'ensemble du dossier et pièces annexées.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions ou un refus.

L237J12160



### AVIS

Par délibération n°2023-55 en date du 13 novembre 2023, le conseil municipal de la commune de CHASNE SUR ILLET a accepté la délégation du droit de préemption urbain par Liffre-Cormier Communauté sur les périmètres identifiés au plan annexé à cette délibération. La délibération susvisée fait l'objet d'un affichage en Mairie pour une durée d'un mois conformément à l'article R. 211-2 du Code de l'Urbanisme.

Fait à Chasné sur Illet, le 23 novembre 2023 Le Maire, Benoit MICHOT

L237J12174

[annoncelegale@7jours.fr](mailto:annoncelegale@7jours.fr)

## PROCÉDURE ADAPTÉE

### AVIS DE PUBLICITE

### MARCHE DE TRAVAUX

Procédure adaptée  
(article R2131-13 du code de la commande publique) avec négociation

Identification de l'organisme qui passe le marché : SCCV KERSYLLA  
Objet du marché : La consultation porte sur la construction 5 logements individuels au sein du lotissement le Clos Sylla situé à Saint-Lunaire (35800).

Procédure : Le marché est passé selon la procédure adaptée. La procédure est une procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre

Nombre et consistance des lots : 14 lots à savoir :

- Lot 1 ESPACES VERTS
- Lot 2 GROS ŒUVRE
- Lot 3 RAVALEMENT
- Lot 4 CHARPENTE BOIS & ABRIS DE JARDIN
- Lot 5 COUVERTURE ARDOISES & METALLERIE
- Lot 6 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM
- Lot 7 SERRURERIE - METALLERIE
- Lot 8 CLOISONS - ISOLATION - PLAFONDS
- Lot 9 MENUISERIES INTERIEURS
- Lot 10 ESCALIER BOIS
- Lot 11 REVÊTEMENTS DE SOLS - FAIENCES
- Lot 12 PEINTURE INTERIEURE
- Lot 13 PLOMBERIE SANITAIRES - CHAUFFAGE
- Lot 14 ELECTRICITE CFO & CFA - VENTILATION

Durée du marché : Délai de chantier 14 mois hors préparation de chantier, compris congés et intempéries.

Modalités de retrait des dossiers de consultation et de remise des offres : Le dossier est consultable et téléchargeable gratuitement à compter du 21/11/2023 sur notre profil

acheteur : <https://keredes.synapse-consult.com>

L'équipe support de Synapse se tient à votre entière disposition pour vous accompagner si besoin au 02 99 55 02 05.

Date limite de réception des offres: 22/ 12/ 2023 à 16h00 sur la plateforme Synapse : <https://keredes.synapse-consult.com>

Critères de choix :

- Prix : 40 %
- Moyens techniques & humains : 50 %
- Démarche environnementale : 10%

L237J12122

## CONSTITUTIONS

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS  
Société d'Avocat  
167 Route de Lorient  
Parc Monier - Le Cassiopée  
35000 RENNES



Avis est donné de la constitution de la société par actions simplifiée PROJECT IMMO, en date à REDON du 21/11/2023.

Siège social : REDON (Ille et Vilaine) - 26 Rue du Moulinet ; objet : l'acquisition, la gestion (notamment par location), la vente de tous biens immobiliers ; la location en meublé ; l'activité de promotion immobilière, de marchand de biens ; la rénovation de tous biens immeubles ; capital : 1 000 euros ; durée : 99 ans.

Admission aux assemblées : tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer - Exercice du droit de vote : le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédée et chaque action donne droit à une voix. - Clauses restreignant la libre disposition des actions : droit de préemption des associés et agrément des cessions d'actions par décision collective des associés.

Président : WELDING PIPELINES SERVICES, SARL ayant son siège social à REDON (35600) 26 Rue du Moulinet, RCS RENNES 811 167 295

RCS : RENNES Pour avis

L237J12174

**In Extenso**  
Experts-Comptables

### OH MY HAIR

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 2 000 euros  
Siège social : 29 rue du Général de Gaulle  
35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à MONTAUBAN DE BRETAGNE du 02 novembre 2023, il a été constitué une société à responsabilité limitée au capital de 2.000 euros dont la dénomination sociale est : Oh My Hair; Siège social : 29 rue du Général de Gaulle, 35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE; Objet social : L'exploitation d'un salon de coiffure, esthétique et vente de produits accessoires; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Gérance : Madame Sabrina DEFFAINS, demeurant 25 rue de la basse Glaye, 35290 SAINT MEEN LE GRAND; Immatriculation : RCS RENNES. Pour avis. La Gérance

L237J11639

# TRIBUNAL DE COMMERCE

## CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex  
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

**GREFFE** : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites  
Tél. 02 99 65 38 88

**RCS - CFE** : registre du commerce - formalités RCS  
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00  
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

## KYC infogreffe

La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.



Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme



Fraude et compliance



Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

### REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 13 novembre 2023)

**SARLU FJ RH**, 20 Rue d'Isly, 35000 Rennes, RCS RENNES 820 777 142. Conseil formation gestion de ses filiales. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 13 mai 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501553726857-2023J00465

**SAS S.A.S.U. CONSTRUCTION EMERAUDE**, 9 Rue des Charmilles Bp 11584, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 845 178 474, RM 845 178 474. Maçonnerie, gros œuvres. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 13 mai 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL David -Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501553726861-2023J00466

**SARL LE BLOCK**, 1 Place Marcel Pagnol, 35170 Bruz, RCS RENNES 878 405 430. Restaurant, bar, brasserie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 août 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501554292299-2023J00473

**LETIFI Saber**, 10 Rue de Galerne, 35850 Romillé, RCS RENNES 851 755 033, RM 851 755 033. Restauration Rapide. Prononce l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire portant uniquement sur le patrimoine professionnel sous le numéro 2023J00471, date de cessation des paiements le 17/08/2022, désigne mandataire judiciaire la SELARL DAVID-GOIC & Associés prise en la personne de Me Benjamin BRILLAUD 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 RENNES, et ouvre une période d'observation expirant le 13/05/2024. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

13501554292302-2023J00471

**DEPREZ Adrien**, 12 Place du Monument, 35560 Bazouges-La-Pérouse, RCS RENNES 519 031 389, RM 519 031 389. Peinture, Ravalement. Prononce l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire portant uniquement sur le patrimoine professionnel sous le numéro 2023J00472, date de cessation des paiements le 3/05/2022, désigne la SELARL GOPMJ prise en la personne de Me Pauline COLLIN 4 Mail François Mitterrand 35000 RENNES, et ouvre une période d'observation expirant le 13/05/2024. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bocacc.

13501554292296-2023J00472

(Jugement du 15 novembre 2023)

**SAS L'OVALIE**, 11 Place Saint-Martin, 35470 Bain-De-Bretagne, RCS RENNES 830 640 355. Bar, Pmu. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501553592469-2023J00456

**SARL MATAPA**, 39 Avenue de la Libération, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 879 745 412. Restauration - bar. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 mai 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501553592482-2023J00464

**SARL ECO DIAG**, 3 la Borgnais, 35600 Sainte-Marie, RCS RENNES 892 870 189. Diagnostiqueur immobilier. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501553592497-2023J00454

(Jugement du 15 novembre 2023)

**SAS SASU C B (C B)**, Place du Granier, 35571 Chantepie Cedex, RCS RENNES 911 518 173. Entreprise générale du bâtiment. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 17 novembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501553592503-2023J00453

**SARL ENOKOE**, 3 Place du Parlement de Bretagne, 35000 Rennes, RCS RENNES 913 165 890. Café, bar, restaurant. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501553592506-2023J00455

**LION (EIRL) Maxime**, 3 Torial, 35137 Pleumeleuc, RM 834 933 350. Menuiserie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 6 juin 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501553592525-2023J00457

### LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 08 novembre 2023)

**DUMAN Eric**, 6 Allée des Asturies, 35200 Rennes. Maçonnerie. Prononce l'ouverture de la liquidation judiciaire portant sur l'ensemble des patrimoines, sous le numéro 2023J00448, date de cessation des paiements 28/02/2023 et a désigné liquidateur la SELARL LEX MJ prise en la personne de Me Eric MARGOTTIN, 29 rue de Lorient 35000 RENNES. Les déclarations des créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

13501553592521-2023J00448

(Jugement du 13 novembre 2023)

**SAS AB Consulting et Développement**, Bp 97143, Place du Granier, 35135 Chantepie, RCS RENNES 519 757 108. Conception, création, développement, maintenance informatique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 mai 2022, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501553726854-2023J00470

**SAS subject mastery, société en liquidation**, Lieu-Dit le Mesnil, 35370 Torcé, RCS RENNES 847 792 835. Maîtrise d'oeuvre. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 mai 2022, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501553726864-2023J00468

**SAS LUXURY IMPORT 35**, 6b Rue du Bas Village, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 900 597 204. Commerce de voitures. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2022, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501553726870-2023J00467

**SAS EVENT SECURITY**, 60 Bis Boulevard des Rochers, 35500 Vitry, RCS RENNES 839 012 515. Fournitures de services dans les domaines de la surveillance humaine. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 mai 2022, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501553726867-2023J00469



## LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 15 novembre 2023)

**SARL HOME EXPRESS**, 29 Rue du Bignon-Ecopole Sud Est, 35135 Chantepie, RCS RENNES 752 230 664, RM 752 230 664. Transport marchandises colis. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2023, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501553592463-2023J00458

**SARL DENOUAL**, 5 Rue de Gael, 35750 Iffendic, RCS RENNES 839 334 695. Hôtel restaurant. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 avril 2023, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501553592472-2023J00459

**SARL BERATEL**, Rue des Îles Kerguelen, Parc Etonia-Bât M, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 839 402 443. Installation lignes téléphoniques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 mai 2022, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501553592475-2023J00451

**SARLU DEV PREMIER**, 22 Rue de la Rigourdière, Centre d'Affaires Alizés, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 879 963 700. Conseil en affaire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 mai 2022, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501553592485-2023J00463

**SAS GWAGENN**, 7 Rue de la Barberais, Zone Artisanale du Chêne Vert, 35650 le Rheu, RCS RENNES 814 614 376. La recherche, la conception et le développement de méthodes, systèmes et matériels dans les domaines liés aux ondes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2023, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501553592491-2023J00460

**SAS FPD TI - FRANCK PERSONENI DIAGNOSTIC TECHNIQUE IMMOBILIER (FPD-TI)**, 14 Avenue du Bois de Carce, 35170 Bruz, RCS RENNES 892 075 813. Diagnostic immobilier. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 6 novembre 2023, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501553592494-2023J00461

**SAS BG CONSTRUCTION**, 7 Lieu-Dit la Petite Maugere, 35240 le Theil-De-Bretagne, RCS RENNES 913 970 000. Travaux de maçonnerie générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mai 2023, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501553592512-2023J00450

**SARL ANNAVIE**, Avenue d'Alphasis Bâtiment H2-Espace Performance, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 904 411 931. Commerce non secondaire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501553592515-2023J00462

**SAS QUALI STUDIO**, 90 Bis Rue de Fougères, 35700 Rennes, RCS RENNES 908 070 949. Prestations de services Web digital. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501553592518-2023J00452

**CLOSSAIS Laurent**, 33b la Porterie, 35133 Parigne, RM 828 633 024. Peinture Décoration. Prononce l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire et a décidé de l'application de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée, portant sur le patrimoine professionnel uniquement sous le numéro 2023J00449, date de cessation des paiements le 23/12/2022 et a désigné liquidateur la SELARL ATHENA prise en la personne de Maître Charlotte THIRION, 20 Bd d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 RENNES. Les déclarations des créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

13501553592527-2023J00449

## CONVERSION REDRESSEMENT JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 15 novembre 2023)

**SARL LE TY PARC**, Route de Vitry, 35680 Louvigné-De-Bais, RCS RENNES 500 014 444. Hôtel restaurant bar. Jugement mettant fin à la procédure de sauvegarde et prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 8 septembre 2023. Désigne liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes.

13501553592460-2023J00392

## CONVERSION REDRESSEMENTS JUDICIAIRES EN LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 15 novembre 2023)

**SARL MARCEAU INVEST**, 1c Allée Ermengarde d'Anjou, Zac Atalante Champeaux, 35000 Rennes, RCS RENNES 502 856 313. Holding financier. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes.

13501553592466-2023J00363

**SAS A.S.2H**, 9 Rue de la Motte, 35770 Vern-Sur-Seiche, RCS RENNES 849 455 803, RM 849 455 803. Maîtrise d'oeuvre. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes.

13501553592478-2023J00362

**SARL MAMAPAPA**, 3 Allée de Hoëdic, 35170 Bruz, RCS RENNES 881 918 924. Holding financière animatrice de groupe. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes.

13501553592488-2023J00228

**SARL WEST BATI 35**, 9 Rue des Charmilles, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 895 396 224, RM 895 396 224. Carrelage, maçonnerie, sol, souple. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes.

13501553592500-2023J00360

**SARL EMA & CIE**, 3 Pointe de Tournebride, 35600 Bains-Sur-Oust, RCS RENNES 913 384 293, RM 913 384 293. Maçonnerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Autorise le maintien de l'activité jusqu'au 17 novembre 2023.

13501553592509-2023J00407

**ROBB James**, 5 Rue du Manoir de Servigné, 35000 Rennes, RM 885 400 473. Travaux De Terrassement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes.

13501553592523-2023J00364

## PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 08 novembre 2023)

**SARL CAPUCI35**, 26b Route de Fougères, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 841 466 709, RM 841 466 709. Restauration rapide. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes.

13501553480663-2022J00313

## GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Jugement du 15 novembre 2023 - Liquidation judiciaire

**SAS FRANC-ACCORD**, 45 Rue Général Buat, 44000 Nantes, RCS NANTES 848 310 793. Commerce de gros (commerce Interentreprises) non spécialisé. Le Tribunal de Commerce de NANTES a prononcé, en date du 15/11/2023, l'ouverture de la liquidation judiciaire simplifiée sous le numéro 2023-616, date de cessation des paiements le 15/11/2022, et a désigné liquidateur Maître BLANC DE LA SELARL BLANC MJ-O 8 RUE D'AVOUURS BP 72209 44022 NANTES CEDEX 1. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

13501553621429-2019B00706

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Jugement du 8 novembre 2023 - Arrêt plan de redressement

**SAS FORMAFON**, 10 Rue de la Mairie, Montjean-Sur-Loire, 49290 Mauges-Sur-Loire, RCS ANGERS 821 989 142. Autres enseignements. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL 2M & associés, prise en la personne de Maître François MERCIER, 3 Boulevard du Maréchal Foch, CS 80057, 49055 ANGERS CEDEX 02.

13501553825599-2020B02991

TRIBUNAL DE COMMERCE DE QUIMPER

Jugement du 26 octobre 2023 - Redressement judiciaire

**SARL TWO ZEST**, 21 B Rue de Rennes, 35830 Betton, RCS RENNES 514 712 975. Activités des sociétés holding. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 23 octobre 2023 désignant mandataire judiciaire la SELARL FIDES, représentée par Maître CORRE, 6 rue Saint Marc, 29000 Quimper, SELARL AJIRE, prise en la personne de Maître MERLY, 6 Cours Raphaël Binet, CS 76531, 35065 Rennes Cédex avec une mission d'assistance Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501553818079-2009B01354

TRIBUNAL DE COMMERCE DE QUIMPER

Jugement du 26 octobre 2023 - Redressement judiciaire

**SARL RENNES TISSUS**, 1 B Rue des Maréchaux-Zone des, 3 Marches Route de Lorient, 35132 Vezin-Le-Coquet, RCS RENNES 499 491 058. Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 23 octobre 2023 désignant mandataire judiciaire la SELARL FIDES, représentée par Maître CORRE, 6 rue Saint Marc, 29000 Quimper, SELARL AJIRE, prise en la personne de Maître MERLY, 6 Cours Raphaël Binet, CS 76531, 35065 Rennes Cédex, avec une mission d'assistance Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501553822735-2007B01356

WWW.7JOURS.FR

## GREFFE EXTÉRIEUR

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY Jugement du 10 novembre 2023 - Liquidation judiciaire

**SARL GSG TRANSPORT EXPRESS**, 8-10 Rue des Blés, 93200 Saint-Denis, RCS BOBIGNY 822 868 410. Transports routiers de fret Interurbains. Jugement du tribunal de commerce de Bobigny en date du 10 novembre 2023 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2023J01080 désignant liquidateur Me Legras De Grandcourt Patrick 99 Rue Pierre SEMARD 93000 Bobigny.

13501553854799-2022B02121

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY Jugement du 16 novembre 2023 - Conversion procédure de sauvegarde en redressement judiciaire

**SARL S.M. AMIENS**, 49-51 Rue Émile Zola, 93100 Montreuil, RCS BOBIGNY 379 243 165. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement du tribunal de commerce de Bobigny en date du 16 novembre 2023, convertissant la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire, Administrateur SELARL Fhb en la personne de Maître Hélène Bourbouloux 176 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine et la SELARL A.J. Associés prise en la personne de Me Nicolas DESHAYES, 46 Promenade Jean Rostand 93000 BOBIGNY avec pour mission de : assistance, Mandataire judiciaire SELARLU Bally M.J. 69 Rue d'Anjou 93000 Bobigny et la SELARL ASTEREN prise en la personne de Me Axel CHUINE, 14/16 Rue de Lorraine, 93000 BOBIGNY, date de cessation des paiements le 30 septembre 2023.

13501554255108-2005B00278

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE LORIENT Jugement du 17 novembre 2023 - Redressement judiciaire

**SARL ABICONE**, 85 Rue Michel Marion, 56850 Caudan, RCS LORIENT 848 465 951. Autre imprimerie (labeur). Jugement du Tribunal de Commerce de Lorient en date du 17/11/2023 ouvrant une procédure de redressement judiciaire. Mandataire judiciaire : SELARL FLATRES-SORET cs 40363 2 rue Duplex 56100 Lorient. Date de cessation des paiements : 25/08/2023.

13501554255365-2023B00559

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE METROPOLE Jugement du 14 novembre 2023 Modification de la date de cessation des paiements

**SAS CAMAIEU INTERNATIONAL**, 211 Avenue Brame, 59100 Roubaix, RCS LILLE METROPOLE 345 086 177. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement du tribunal de commerce de LILLE-METROPOLE en date du 14-11-2023 modifiant la date de cessation des paiements au 15-04-2020.

13501554255946-2002B00723

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES Jugement du 3 novembre 2023 - Autre jugement

**SARL SENIOL**, 29 Rue du Bignon, 35135 Chantepe, RCS RENNES 524 429 339. Restauration traditionnelle. Par Ordonnance du Président du tribunal de commerce de NANTES en date du 03-11-2023, SELARL LEX MJ PRISE EN LA PERSONNE DE MAITRE ERIC MARGOTTIN remplace le mandataire judiciaire précédemment désigné.

13501553512718-2010B01480

## CONSTITUTIONS

**In Extenso**  
Experts-Comptables

### PREVIKA-FORMATION

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 15 Lieu-dit Le Bigot  
35330 LES BRULAIS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LES BRULAIS du 10 novembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée  
Dénomination sociale : PREVIKA-FORMATION

Siège social : 15 Lieu-dit Le Bigot,  
35330 LES BRULAIS

Objet social : La formation dans le domaine de la sécurité et la santé au travail, la sûreté, le levage et la manutention ; le conseil et l'accompagnement pour la mise en place de mesures de prévention des risques au travail,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 €  
Gérance : Monsieur Mikael THOBERT, demeurant 15 Lieu-dit Le Bigot, 35330 LES BRULAIS, assure la gérance.

Immatriculation : RCS de RENNES.  
Pour avis  
La Gérance

L237J11702

SERVICE  
DE RELECTURE  
ASSURÉ



### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GEVEZE du 17 novembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle  
- Dénomination : ABI KHALIL  
- Siège : 36 rue Jean Guéhenno - 35000 RENNES

- Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

- Capital : 5 000 €  
- Objet : Le conseil dans le domaine diététique et la vente de produits destinés au bien être

- Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

- Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

- Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

- Président : Monsieur Charbel ABI KHALIL, demeurant 9 rue de la Gare - 35850 GEVEZE

- La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis. Le Président

L237J11972

## VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

### SELARL MATHIEU DEBROISE

Avocat  
1. Place de Bretagne  
35000 RENNES  
Tél. 02 22 91 07 60  
Fax. 02 22 91 07 61

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Article R322-31 du code des procédures civiles d'exécution.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de RENNES.

#### A LA REQUÊTE DE :

La **CAISSE DE CREDIT MUTUEL DU PAYS DE GUICHEN**, Société Coopérative de Crédit à capital variable inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 777 689 936 dont le siège social est 25, rue du Général Leclerc - 35580 GUICHEN prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège ;

**Ayant pour avocat, Maître Mathieu DEBROISE**, SELARL d'Avocats inscrit au RCS de RENNES sous le n°519 082 747, prise en la personne de Maître Mathieu DEBROISE, Avocat au Barreau de RENNES - y demeurant 1, Place de Bretagne 35000 RENNES.

Il sera procédé à la mise en vente forcée par adjudication aux enchères publiques devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de RENNES au lieu ordinaire des dites audiences, siègeant Cité Judiciaire 7 rue Pierre Abélard 35000 RENNES, d'un immeuble situé :

### COMMUNE DE GUIGNEN (ILLE ET VILAINE) LIEUDIT LE VIVIER ET AU 52, RUE GICQUEL

### UNE MAISON D'HABITATION CONSTRUITE EN PIERRE, TERRE ET AUTRES MATÉRIAUX, COU- VERTE EN ARDOISE

composée de : une cuisine, un séjour, une chambre avec grenier sur le tout. Appentis de même construction, couverte en tôle.

Petite dépendance.

Et parcelles de terrain.

Le tout figurant au cadastre de ladite commune, sous les références suivantes, savoir :

Section NuméroLieu ditContenance  
XH0086LE VIVIER0ha07a70ca  
XH0087LE VIVIER0ha14a50ca  
XH008852, rue Gicquel0ha03a80ca  
XH0186LE

VIVIER0ha58a73ca

Contenance totale : 0ha84a73ca

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attachées à la lecture des actes d'acquisitions, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

Ainsi qu'il résulte d'un extrait de matrice cadastrale délivré par la Direction Générale des Finances Publiques, Cellule d'assistance au SPDC, le 16 février 2023, lequel a été joint au commandement aux fins de saisie immobilière.

Un procès-verbal de description des lieux a été établi pour ce bien par la SARL NEDELLEC LE BOURHIS LETEXIER VETIER ROUBY, représentée par Maître NEDELLEC, Huissier de Justice et Commissaire de Justice associé, titulaire d'un office d'huissiers, le 23 mai 2023.

Ce procès-verbal de description remplit les conditions requises par les articles R322-1 et suivants du code des procédures civiles d'exécution. Il a par ailleurs été annexé au Procès-Verbal de description de l'immeuble les diagnostics requis en matière de vente immobilière.

Ce procès-verbal de description des lieux et ses annexes sont joints au cahier des charges et conditions de la vente.

L'ensemble immobilier sus désigné sera adjugé le :

### JEUDI ONZE JANVIER DEUX MILLE VINGT QUATRE

#### A DIX HEURES

#### (JEUDI 11/01/2024 À 10H00)

à l'audience de Madame le Juge de l'exécution  
du Tribunal Judiciaire de RENNES  
Cité judiciaire - 3<sup>ème</sup> étage  
7 rue Pierre Abélard 35000 RENNES

### SUR LA MISE À PRIX DE 80.000, 00 € (QUATRE VINGT MILLE EUROS)

outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente, déposé au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de RENNES.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté :

\* au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de RENNES - Cité judiciaire 3<sup>ème</sup> étage 7 rue Pierre Abélard 35000 RENNES

\*et au cabinet de Maître Mathieu DEBROISE, SELARL, Avocat au Barreau de RENNES demeurant 1, Place de Bretagne 35000 RENNES

Une visite sera organisée par la SCP NEDELLEC LE BOURHIS LETEXIER VETIER, Commissaire de justice à RENNES, le 18 Décembre 2023 de 14h00 à 15h00 sur place et sans rendez-vous.

L237J11863

WWW.7JOURS.FR



## CONSTITUTIONS

**CAP CODE - Société d'avocats**  
13 rue de Châtillon - BP 60435  
35004 Rennes Cedex  
capcode.eu

Suivant acte signé électroniquement le 8 novembre 2023, il a été constituée la société suivante : Dénomination : **OVER-CRITICAL HOLDING**. Forme : Société par actions simplifiée. Siège : 9 rue de Chateaubriand - 35720 PLEUGUENEUC. Objet : l'acquisition, la gestion, l'aliénation de toutes valeurs mobilières et de tous biens et droits immobiliers, la prise de participation ou d'intérêts, directe ou indirecte, dans toutes sociétés et entreprises civiles ou commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières et leur gestion, l'animation et la coordination des sociétés auxquelles elle est intéressée, notamment par la définition de la politique générale et stratégique du groupe de sociétés qu'elle dirige, ainsi que par l'accomplissement de tous mandats de gestion, de direction, de contrôle et plus spécialement de services financiers, commerciaux, administratifs, informatiques, de développement, de stratégie et autres à ses filiales ou au bénéfice d'entreprises tierces. Durée : 99 ans. Capital : 100 euros divisé en 100 actions d'1 euro de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées à la constitution. Apport en numéraire : 100 euros. Apport en nature : Néant. Président : M. Victor CAREIL, demeurant 3 Place des Colombes - 35000 Rennes. Agrément : En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées à des tiers, même en cas de succession, de liquidation du régime matrimonial ou de cession soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant qu'avec l'agrément préalable de la Société selon décision collective des associés statuant en assemblée générale extraordinaire. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix. Immatriculation au RCS de Saint-Malo. Pour insertion, le Président.

L237J11859

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CARTEL ;  
Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ;

Siège social : 6, rue des Entrepreneurs - 35310 BREAL-SOUS-MONTFORT ;  
Objet social : La création, l'acquisition, l'exploitation par tous moyens de tous fonds de commerce de bar, brasserie, restauration sur place ou à emporter. Mise à disposition d'espaces partagés, coworking. La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation. Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la société : 99 ans ;  
Capital social : 210.000 euros par apports en numéraire ;

Gérance : Antony EVEN sis La Rose des Vents - 35750 IFFENDIC, Jean-Jacques TRUTIN sis 1, allée des Passe-reaux - 35137 PLEUMELEUC et Michaël HILLION sis 23, route de Plélan - 35160 MONTFORT-SUR-MEU, sans limitation de durée.

RCS RENNES. Pour avis.

L237J11929

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **POSTUROSTEO 35**. Siège social : 12, boulevard Victor Edet - 35580 GUICHEN. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers ; La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de

favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet ; Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros, par apports en numéraire. Gérance : M. Mathieu GALLIOU demeurant 130, rue de Châtillon - 35200 RENNES, M. Florent THOMAS demeurant 49, rue des Lilas - 35510 CESSON-SEVIGNE et M. Aurélien MOREAU demeurant 42 bis, La Haute Bouëxière - 35580 GUICHEN sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément requis pour toute cession. RCS : RENNES. Pour avis.

L237J11940



18 rue de la monnaie  
35000 RENNES  
Téléphone : 02 99 57 11 53  
Web : www.ds.notaires.fr  
@ : dsnotaires@notaires.fr

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Laurent DULIN, notaire à RENNES, en date du 15 novembre 2023, à RENNES.

Dénomination : **«S.C.I. LAINÉ»**  
Forme : Société civile immobilière  
Siège social : MONTGERMONT (35760), 10 rue Henri Queffelec

Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

La mise en valeur, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement, de tous immeubles et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ;

L'administration et la gestion de parts de sociétés civiles immobilières ou de parts de sociétés civiles de placements immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ;

La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes sociétés commerciales ou civiles de placements immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ;

La propriété et la gestion, directe ou indirecte, de tout portefeuille de valeurs mobilières ainsi que toutes opérations financières quelconques pouvant s'y rattacher, incluant l'achat et la vente de tout support de placements financiers, tels que valeurs mobilières, parts d'OPCVM, la souscription de contrat de capitalisation ect... et de toutes liquidités, en euros ou en toute monnaie étrangère ou crypto-monnaie ;

Et, généralement toutes opérations civiles, mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou contribuant à sa réalisation et susceptibles de contribuer au développement de la société, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Durée de la société : 99 années  
Capital social : TROIS CENT MILLE EUROS (300 000,00 EUR)

Gérants : Monsieur Christian LAINÉ et Madame Annick PRÉVOST, pour une durée illimitée, demeurant ensemble à MONTGERMONT (35760), 10 rue Henri Queffelec

La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

L237J11949

## CONSTITUTION DE SOCIETE

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Victoria RAMBEAU, en date du 16 novembre 2023, à MONTFORT SUR MEU.

Dénomination : APYMI.  
Forme : Société civile immobilière.  
Siège social : 8 rue Per Jakez Helias, 35160 Montfort sur Meu.

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée de la société : 99 années.  
Capital social fixe : 280000 euros  
Montant des apports en numéraire : 280000 euros.

Cession de parts et agrément : Agrément pour toute cession ou mutation par décès.

Gérant : Monsieur Yvan MESSAGER, demeurant 8 rue Per Jakez Helias, 35160 Montfort sur Meu

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

Le Notaire

L237J11955



## NEED AIR INTERIEUR

Société par actions simplifiée  
au capital de 3 000 euros  
Siège social : 16 rue de la Liberté  
35500 VITRE

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique privée, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, le 16 novembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : NEED AIR INTERIEUR  
Siège : 16 rue de la Liberté, 35500 VITRE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 3 000 euros  
Objet :

Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation  
Installation, entretien et réparation de systèmes de ventilation

Electricité et domotique  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Samuel PARAGE, demeurant 16 rue de la Liberté, 35500 VITRE

Directeur général : Madame Sandie PLASSART, demeurant 16 rue de la Liberté 35500 VITRE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

POUR AVIS

Le Président

L237J11960



## LAIRY J INVEST

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 26 rue des Noës  
35510 CESSON SEVIGNE

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CESSON SEVIGNE du 24 octobre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : LAIRY J INVEST  
Siège : 26 rue des Noës, 35510 CESSON SEVIGNE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros  
Objet : - toutes activités de holding, de prise de participation par tous moyens et de quelque manière que ce soit (souscription au capital, augmentation de capital social, acquisition de titres etc.) dans toutes sociétés ou entreprises quel qu'en soit l'objet ou l'activité et de quelque forme qu'elles soient ;

- toutes activités de prestations de services et de conseils en tout domaine au profit de toutes entreprises, constitués ou à constituer, de quelque forme et de quelque objet que ce soit ;

- l'animation de sociétés ou de groupe de sociétés de quelque forme que ce soit et par quelque moyen que ce soit ;

- la gestion de trésorerie intra groupe, de portefeuille de titres ;

- l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :

Madame Joëlle LAIRY, demeurant 26 rue des Noës, 35510 CESSON SEVIGNE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

POUR AVIS.  
La Présidente

L237J12028

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 30/10/2023, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MS REDON  
Siège social : 12 Rue des Etats 35600 REDON

Objet : fourniture de services à la personne dans le cadre de l'article L.7231-1 et suivants du code du travail et notamment les prestations d'entretien de la maison et travaux ménagers, le petit jardinage et le petit bricolage et accessoirement, l'activité de garde d'enfants à domicile, la collecte et la livraison à domicile de linge repassé, la livraison de courses à domicile et la maintenance, l'entretien et la vigilance temporaires à domicile de la résidence principale et secondaire ;

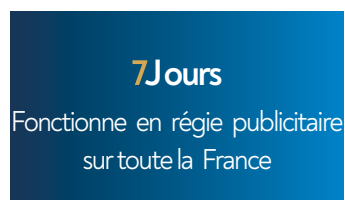
Capital : 1.000 euros  
Durée : 99 ans

Gérance : Pierre-Baptiste DENIAU, Le Bois Renard - 53240 SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE

Marie CROS, 24 Rue du Moulin - 44210 PONCIC

Immatriculation au RCS de RENNES  
Pour avis

L237J12061



## CONSTITUTIONS



### HOLDING JOUQUAND SEBASTIEN

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros  
Siège social : 7 LES GRANDES HAIES, 35360 MEDREAC

Avis de constitution  
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MEDREAC du 18/11/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : HOLDING JOUQUAND SEBASTIEN  
Siège : 7 LES GRANDES HAIES, 35360 MEDREAC

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 100 euros

Objet :  
La prise de participations dans toutes sociétés commerciales ou civiles ;  
La réalisation de prestations de services pour ses filiales ;  
L'exercice de tout mandat social de Président ou de Directeur général ;

La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;  
Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.  
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur JOUQUAND Sébastien, demeurant 7 Les Grandes Haies, 35360 MEDREAC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

POUR AVIS  
Le Président

L237J12034

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 20/11/2023, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : **AH IMMO**  
Capital : 1 000 Euros  
Siège social : Espace Sévigné - Z.A. de la Rigourdière - 18 rue de la Rigourdière - 35510 CESSON SEVIGNE

Objet : La gestion de son patrimoine mobilier et immobilier Dans ce cadre, la souscription, l'acquisition, par tous moyens, notamment par achat, souscription, apport, fusion ou autre, la gestion et la vente de tous titres de placement ou de participation ou de valeurs mobilières dans toute entité juridique, avec ou sans personnalité morale, et dans toute entreprise française ou étrangère. L'acquisition, l'administration, l'entretien, l'amélioration et l'exploitation, par bail ou location, de tous immeubles et biens immobiliers, construits ou non. Enfin, d'une façon générale, toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières et immobilières, économiques, juridiques ou financières, pouvant avoir un lieu direct ou indirect avec cet objet ou tous objets similaires, connexes ou complémentaires, ainsi que toutes opérations susceptibles de favoriser la réalisation de l'objet ci-dessus.

Durée : 99 ans  
Gérance : Monsieur Arnaud HILLION, demeurant 27 Bis Le Grand Pellan 35137 LA NOUAYE, est nommé en qualité de gérant de la société, pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au R.C.S.

de RENNES  
Pour avis et mention  
Arnaud HILLION  
L237J12041

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 17/11/2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **JR INVEST**  
FORME : Société par actions simplifiée  
CAPITAL : 10.000 euros  
SIEGE : Le Lac des Mottes 35134 SAINTE-COLOMBE

OBJET : La prise de participation dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales, agricoles ou à prépondérance immobilière ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; Toute participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; L'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation, l'accomplissement de toutes prestations de services au profit des entreprises ou entités dans lesquelles elle détient une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

DUREE : 99 ans  
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Toute cession d'action est soumise à l'agrément et au droit de préemption de la collectivité des associés.

PRESIDENCE : La société D FOSSE, sise Les Mottes 35134 SAINTE-COLOMBE, 752 615 146 RCS RENNES, représentée par M. Régis CHEREAU, en qualité de gérant, sans limitation de durée.

Immatriculation au RCS de RENNES.  
Pour avis

L237J12048

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **LE CORAIL**. Siège social : 4 Bis, Allée du Bâtiment - 35000 RENNES. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers. La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet. Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros, par apports en numéraire. Gérance : M. Yann LETOURNEUR demeurant 8, rue du Verger - 35190 TRIMER, sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément requis pour toute cession. RCS RENNES.  
Pour avis.

L237J12050



### SCI LE CLOS D'ARTOIS

Société civile immobilière  
au capital de 1000 euros  
Siège social : 7 Les Grandes Haies, 35360 MEDREAC

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MEDREAC du 21/11/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière  
Dénomination sociale : SCI Le Clos d'Artois

Siège social : 7 Les Grandes Haies, 35360 MEDREAC  
Objet social :

L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens ou droits immobiliers ;  
L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus avec ou sans garanties hypothécaires ou sûretés réelles, et accessoirement, le cautionnement personnel ou hypothécaire, simple ou solidaire des prêts consentis par toutes personnes physiques ou morales aux associés, ensemble ou séparément, pour leur permettre de libérer les parts sociales auxquelles ils auront souscrit lors de la constitution de la société ou lors d'une augmentation de capital ;  
Et à titre exceptionnel, la vente de biens immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire  
Gérance : Monsieur JOUQUAND Sébastien demeurant 7 Les Grandes Haies, 35360 MEDREAC.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis. La Gérance

L237J12117



### TY BOAT

EURL au capital de 100 euros  
Siège social : La Changeonnière  
35134 SAINTE-COLOMBE

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné pour la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : TY BOAT  
Siège social : La Changeonnière, 35134 SAINTE-COLOMBE

Objet social : La location de bateaux  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros  
Gérance : David GASTEL, demeurant La Changeonnière 35134 SAINTE-COLOMBE, a été nommé gérant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Rennes.

Pour avis, La Gérance

L237J12196

Aux termes d'un ASSP en date du 15/11/2023, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BLVB

Objet social : La propriété et la gestion de biens mobiliers et immobiliers et plus particulièrement la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet, le placement de liquidités sur tout support. La participation de la société par tout moyen, directement ou indirectement, dans tout opération pouvant se rattacher à son objet par voie de création de société nouvelle, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement. L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Siège social : 1 place de la mairie, 35680 LOUVIGNE DE BAIS  
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES  
Gérance : Mme KRETZ (FAUCHEUX) Nadège, demeurant 3 la motte, 35640 CHELUN

Clause d'agrément : Les parts librement cessibles entre associés ou descendant deux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.

Pour avis  
La gérante

L237J12233

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte AUTHENTIQUE en date du 16/11/2023, il a été constitué une société civile immobilière ayant pour :

- Dénomination : GRAZIELLA  
- Siège social : RENNES (35000) 8 boulevard de la Tour d'Auvergne

- Durée : 99 ans  
- Capital : 1.000 €

- Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

- Gérant : Madame Aurore MARCHAL demeurant VALLAURIS (06220) 410 chemin du Puissant et Monsieur Mario PIROMALLI demeurant à RENNES (35000) 23 boulevard de la Duchesse Anne  
- Agrément : Les cessions de parts sociales aux tiers sont soumises à l'agrément préalable des associés.

La société sera immatriculée au RCS de RENNES

L237J12241

## In Extenso

Experts-Comptables

THOUARÉ SUR LOIRE

44 route de Nantes  
44470 Thouaré sur Loire

CESOBALO

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 8 rue de Provence, 35135 CHANTEPIE

### AVIS DE CONSTITUTION EURL

Aux termes d'un acte SSP du 23/11/23, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée ; Dénomination sociale : CESOBALO ;

Siège social : 8 rue de Provence, 35135 CHANTEPIE ;

Objet social : La prise de participation par achat, souscription, apport, fusion ou autres opérations de toutes valeurs mobilières ou parts sociales, dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale, la gestion, l'administration et, à titre occasionnel, la vente de ces parts ou valeurs mobilières, l'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation des opérations ci-dessus, avec ou sans garantie. La direction, l'animation, le conseil et le contrôle d'activités de toutes personnes morales. Toutes prestations de services non réglementées touchant à cet objet de façon connexe ou complémentaire. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ;

Capital social : 1 000 euros ; Gérance : Monsieur Frédéric TREUSSARD demeurant 8 rue de Provence, 35135 CHANTEPIE. Immatriculation de la Société au RCS de RENNES.

Pour avis. La Gérance.

L237J12251

POUR RETROUVER  
CHAQUE SEMAINE  
L'ACTUALITÉ DE VOTRE  
RÉGION  
ABONNEZ-VOUS



## CONSTITUTIONS

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EZAM ;  
Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée à associé unique ;  
Siège social : 19, Square Professeur Louis Antoine - 35200 RENNES ;

Objet social : L'acquisition, la propriété, l'exploitation, la vente, la location-gérance de tous fonds de commerce de transport de personnes, avec ou sans bagages et/ou colis à titres onéreux, par taxi ; Transport de personnes en voiture de tourisme avec chauffeur (VTC), la location de voitures particulières avec chauffeur ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la société : 99 ans ;  
Capital social : 5.000 euros par apports en numéraire ;  
Gérance : Goulven MAZÉ sis 19, Square Professeur Louis Antoine - 35200 RENNES, sans limitation de durée.  
RCS RENNES. Pour avis.

L237J12254

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TAXI PTL.  
Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée à associé unique.

Siège social : 2, Rue Henri Queffelec - 35170 BRUZ.

Objet social : L'acquisition, la propriété, l'exploitation, la vente, la location-gérance de tous fonds de commerce de transport de personnes, avec ou sans bagages et/ou colis à titres onéreux, par taxi. Transport de personne en voiture de tourisme avec chauffeur (VTC), la location de voitures particulières avec chauffeur. Le transport public routier de marchandises et/ou de colis, ou location de véhicules industriels pour le transport routier de marchandises avec conducteurs, assurés exclusivement à l'aide de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de poids maximal autorisé. Location de tous types véhicules (utilitaires ou de tourisme) sans conducteurs. Toutes prestations de services logistiques, et notamment le conditionnement, stockage, étiquetage, ramassage, groupage, formalités en douane, etc. La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la société : 99 ans.  
Capital social : 5.000 euros par apports en numéraire.  
Gérance : Victorien PAUTREL sis 2, Rue Henri Queffelec - 35170 BRUZ, sans limitation de durée.  
RCS RENNES. Pour avis.

L237J12257

## MODIFICATIONS

### ANNONCE LEGALE

Le 31/10/2023, le président et associé unique de la SASU GREEN PLANETE a tenu une AGE au siège de ladite société sise au, 112, boulevard Jacques Cartier 35000 Rennes, Siret 89770700600010, capital social de 10 € pour :

-Changer la dénomination sociale qui devient GREEN PLANETE STN, initialement GREEN PLANET.

-Augmenter le capital social qui passe de 10 € à 1000 €,

-Ajouter les activités des 3 D (Désinfection, de la dératisation et de la désinsectisation), des traitements contre les nuisibles,

-Retirer les activités de Vente de textile (prêts à porter), d'accessoires de vêtements et de montres et d'accessoires divers

L237J11670

DAGFA SPORT Société par actions simplifiée au capital de 3 000 € sise Centre Commercial «Grand Val» Boulevard de Tilsit 95290 LISLE ADAM 897980132 RCS de PONTOISE, Par décision du président du 16/10/2023, il a été décidé de transférer le siège social au Route de Saint-Malo Centre Centre Commercial «Grand Quartier» 35760 ST GREGOIRE. Président: M. ANGELO Auguste 10 Square de Sendai 35000 RENNES Radiation au RCS de PONTOISE et ré-immatriculation au RCS de RENNES.

L237J11950

### JLR SERVICES INFORMATIQUE

SARL au capital de 48 500 €  
Siège social : 16 RUE NATIONALE  
35235 THORIGNE FOUILLARD  
RCS de RENNES n°800 256 174

L'AGE du 11/10/2023 a décidé le transfert du siège social au 9 allée Pablo Picasso, 35830 BETTON à compter du 11/10/2023.

L237J11951

### SCP ODY & ODY-AUDRAIN

Notaires associés  
39 faubourg de Nantes 35130  
LA GUERCHE-DE-BRETAGNE  
4 mail Robert Schuman  
35370 ARGENTRE-DU-PLESSIS  
Tél. 02 99 96 61 62

Suivant décision de la collectivité des associés en date à LA GUERCHE DE BRETAGNE du 24 avril 2023, il a été décidé de transférer le siège social de la société dénommée **Pascal ODY et Corentine ODY-AUDRAIN**, notaires associés, société civile professionnelle au capital de 10061,70 € immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de RENNES sous le n° 303527527 de LA GUERCHE DE BRETAGNE 8 rue du Huit Mai à LA GUERCHE DE BRETAGNE 39 Faubourg de Nantes.

La société a pour objet :  
L'exercice en commun par ses membres de la profession de notaires dans un office situé à LA GUERCHE DE BRETAGNE, avec des bureaux secondaires à ARGENTRE DU PLESSIS et DOMALAIN.

Elle peut notamment acquérir ou prendre à bail tous immeubles, droits immobiliers et biens mobiliers nécessaires ou même simplement utiles à l'exercice de son activité, ainsi que tous immeubles, droits immobiliers et meubles destinés au logement de ses membres ou au logement du personnel de la société.

D'une manière générale, elle peut accomplir toutes opérations concourant directement ou indirectement à l'objet social sans qu'il soit porté atteinte au caractère civil professionnel de celui-ci.

La durée de la société est de 50 ans à compter de la publication au journal officiel de l'arrêté de Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, nommant la société, notaire à la résidence de LA GUERCHE DE BRETAGNE, en remplacement de Maître BORDAIS, démissionnaire et nommant chacun de ses associés originaires en qualité de notaires associés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Ce transfert est effectif à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Pour avis  
Le Gérant

L237J11959



ALGO PAINT - Société par actions simplifiée au capital de 88.333,50 € - Siège social : Zone Artisanale de la Motte - 35770 VERN-SUR-SEICHE - 812 243 327 RCS RENNES. Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 27/10/2023 a été nommé, en qualité de président, la société SILLAGE Société à responsabilité limitée au capital de 1000€.

Siège : 8 Lieu-dit Douazel 35230 SAINT ERBLON, RCS : RENNES N°947 996 872 représentée par Lionel BOUILLON en remplacement de Lionel BOUILLON, et ce à compter du 27/10/2023. Il a été nommé, en qualité de directeur général, la Société OIKOS, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1.000,00 € dont le siège social est sis 15 rue de la Prée - 35510 CESSON-SEVIGNE, immatriculée sous le numéro 947 972 980 R.C.S. RENNES représentée par Olivier LEFEUVRE en remplacement de Olivier LEFEUVRE, et ce à compter du 27/10/2023. Mention au RCS de RENNES.

L237J11968



### « AGRI BIO CONSEIL »

Société par Actions Simplifiée au capital de 8 500 Euros  
Siège Social : P.A. Château Gaillard  
1 allée de la Vilaine  
35740 BAIN-DE-BRETAGNE  
RCS RENNES 483 756 755

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Unique du 15 novembre 2023, La société « M&C HOLDING », Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros, dont le siège social est à BAIN-DEBRETAGNE (35470) - 1 allée de la Vilaine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 980 701 940, représentée par ses cogérants, Monsieur Cécilien BOIS-SEAU et Monsieur Matthieu VIGNON, a été nommée en qualité de Présidente de la société, à compter de cette date à 19h30, en remplacement de Monsieur Pascal TRAVERS, président démissionnaire à compter du même jour.

Mention au RCS de RENNES.

Pour avis.

L237J11969



### VOYAGES DUBOULLAY

SARL au capital de 7 622 €  
Siège social : Lourmel  
35230 ORGERES  
351 858 477 RCS RENNES

### AVIS DE PUBLICITÉ

Par AGE du 31/08/2023, les associés ont décidé de proroger de quatre-vingt-dix-neuf années la durée de la Société, soit jusqu'au 08/09/2123, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis  
La Gérance

L237J11974

### LP2.FI. HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 434 980 euros ramené à 107 060 euros  
Siège social : 10 rue du Lion d'Or  
35132 VEZIN-LE-COQUET  
R.C.S. RENNES 441 382 918

Il résulte des décisions collectives des associés du 16 octobre 2023 et des décisions du Président du 17 novembre 2023 que le capital social a été réduit d'un montant de 327 920 euros, pour le ramener de 434 980 euros à 107 060 euros, par voie de rachat et annulation de 32 792 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence ;

Mention sera faite au R.C.S. de RENNES.

Pour avis.

L237J11985

ABONNEZ-VOUS !



### BOIS DISTRIBUTION SERVICES

Société à responsabilité limitée au capital de 14 000 euros  
Siège social : 8 Rue de la Perrière  
35590 SAINT-GILLES  
831 414 263 RCS RENNES

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 02/10/2023, les associés ont constaté la cession de l'intégralité des parts sociales détenues par Laurent CHAUVIN au profit de Mohamed HOUIDI et ont décidé de modifier l'article 8 des statuts en conséquence.

Aux termes de cette même assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé de nommer en qualité de co-gérant de la Société, Monsieur Mohamed HOUIDI, demeurant 15 lieu-dit la Bien-nais, 35140 GOSNE, et ce pour une durée indéterminée à compter du 02/10/2023.

Mohamed HOUIDI et Constant BERRHAULT exerceront la cogérance de la Société.

Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis,

L237J12030



### SCI FYRIO

Société Civile Immobilière au capital de 152,45 Euros  
Siège social : Bâtiment M - Centre Espace Performance à SAINT-GREGOIRE (35760) transféré au 1 La Ville Morel à CREHEN (22130)  
402 903 264 RCS RENNES transféré à SAINT-MALO

### TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes des décisions en date du 20 novembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, à compter de cette même date, de transférer le siège social de la société de Saint-Grégoire (35760) Bâtiment M - Centre Espace Performance à Créhen (22130) 1 La Ville Morel.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera portée aux RCS de Saint-Malo de Rennes.

L237J12040



OUAIRY - DE GIGOU - VEYRIER-LIBRETON  
LEGRAS - DAVY - MONVOISIN  
17, rue Notre Dame CS 90335  
35503 VITRÉ Cédex

### ARNEO

Société Civile Immobilière  
Capital social : 2.000,00 euros  
Siège social : 4 rue Michelle Ostermeyer  
35000 RENNES  
RCS RENNES - SIREN n°834 145 542

Aux termes d'une assemblée générale en date du 3 juillet 2023, Monsieur Thierry HILLION, demeurant à RENNES (35), 1 rue Sylvie Béguin, a été nommé gérant, pour la période du 5 juillet 2023 au 30 juin 2025, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre COUSQUER.

Pour avis

L237J12046



RETROUVEZ TOUTE LA GAMME IVECO

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

**MARTENAT**  
BRETAGNE

14 rue du Breil - 35135 CHANTEPIE - 02 99 26 14 20 - www.martenat.fr



## MODIFICATIONS

### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL ET CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

Dénomination : **PF GUIHO MAMMIG**.  
Forme : SAS. Capital social : 10000 euros.  
Siège social : 28 boulevard du Colombier, 35000 Rennes 888 757 754 RCS Rennes.  
Aux termes d'une décision en date du 1 septembre 2023, l'associé unique a décidé, à compter du 1 septembre 2023, de transférer le siège social à 4 place du Maréchal Juin, 35000 Rennes et de modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination MAMMIG. Mention sera portée au RCS Rennes.

L237J12051

### DÉNOMINATION SOCIALE OBJET SOCIAL

Dénomination : **PATRIMINVEST 23 BOURG EN BRESSE JC**.  
Forme : SCI au capital de 100 euros. Siège social : 34 Rue Saint-Georges, 35000 RENNES. 949812002 RCS de Rennes.

Aux termes d'une décision en date du 16 novembre 2023, les associés ont décidé à compter du 16 novembre 2023 de modifier :

- la dénomination sociale et d'adopter la dénomination PATRIMINVEST 23 ALES LA GACILLY,

- l'objet social qui devient : L'acquisition de deux ensembles immobiliers situés respectivement à ALES (30100) 4 impasse des Petits Duacs et à LA GACILLY (56200) 2 rue des Echanges, ZA de la Landelle ; la gestion et l'exploitation par location ou autrement des biens immobiliers ci-dessus désignés et, le cas échéant, l'aliénation desdits biens immobiliers ; à titre accessoire, l'exploitation d'installations de production d'énergie renouvelable et la vente d'énergie.

Mention sera portée au RCS de Rennes  
L237J12054

### GRILL'INN

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 10.000€

Siège social : ZAC Les Longs Champs  
Centre Commercial des Longs Champs  
Allée Morvan Lebesque 35000 RENNES  
R.C.S. RENNES 912 576 055

En date du 14/11/2023, l'AGE a nommé M JIN Shaojun, demeurant au Le Chesnay - 42 Rue Pottier 78150 LE CHESNAY-ROQUENCOURT en qualité de gérant, en remplacement de M HU Xiaoping démissionnaire. Et nommé Mme JIN Jing Hélène demeurant au 25 Rue de Rennes 35510 CESSON-SEVIGNE en qualité de co-gérant, en remplacement de M SUN Chengdong démissionnaire.

Mention au RCS de RENNES

L237J12121

### JS TRANSPORT

Société par actions simplifiée  
Au capital de 20.900 euros  
Ancien siège social : 31 rue du Paris  
29200 BREST  
Nouveau siège social :  
1 bis rue d'Ouessant  
35760 SAINT-GREGOIRE  
899 549 372 RCS BREST

Par décisions du 20/11/2023, les associés ont décidé de transférer le siège social de la Société du 31 rue de Paris 29200 BREST au 1 bis rue d'Ouessant - 35760 SAINT-GREGOIRE à compter du 20/11/2023. Président : M. Olivier CARDOT 8 rue Léon Ricottier 35000 RENNES. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de BREST sous le numéro 899 549 372 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de RENNES. L'article 4 des statuts a été modifié. RCS RENNES. Pour avis.

L237J12067



### PASTA-BREIZH

Société à responsabilité limitée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : 10 T rue Aristide Briand  
35150 JANZE  
841 151 236 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Louis TROALEN de ses fonctions de cogérant à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023 à la première heure et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis. La Gérance

L237J12087



### JM2L

SCI au capital de 10€  
Siège : 62 La Noë du Chatel  
35440 DINGE  
892 768 854 R.C.S RENNES

### CHANGEMENT DE SIEGE ET CHANGEMENT DE GERANT

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 10 octobre 2023, il a été décidé de :

1°) transférer à COMBOURG (35270) - 34 avenue du Général de Gaulle le siège social précédemment fixé à DINGE (35440), 62 La Noë du Chatel.

2°) nommer comme seul et unique gérant de la société pour une durée illimitée Mme Laëtitia GODET suite à la démission de Mr Mikael LOQUEN de ses fonctions de cogérant.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Rennes.

Pour avis, Le Notaire.

L237J12124

### KERAMON

Société par actions simplifiée  
au capital de 125 000 euros  
Siège social :  
Mille Route départementale 27,  
35520 MELESSE  
328 376 447 RCS Rennes

### NON RENOUELEMENT MANDAT COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 30 juin 2023, il résulte que le mandat de la société ROUXEL-TANGUY & ASSOCIES (RCS Saint-Brieuc 337 650 147), Commissaire aux comptes titulaire, est arrivé à expiration.

Il est décidé de ne pas procéder à la nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes en remplacement du Commissaire aux comptes non renouvelé.

Pour avis, La Présidente

L237J12125

### VINCI ENERGIES FRANCE TERTIAIRE GRAND OUEST

SAS au capital de 50 500 Euros  
Siège social : 25 Bis Rue de la Métrie  
35 760 MONTGERMONT  
4814 572 327 RCS RENNES

Aux termes du procès-verbal du 26 mai 2023, l'Associé unique a :

- décidé d'augmenter le capital social de 1 000 000,00 Euros par création de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 1,0 euros chacune à libérer en numéraire,

- décidé de réduire le capital social de 1 000 000,00 Euros pour le ramener à 50 500 euros, par voie d'annulation de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 1,00 euros appartenant toute à l'Associé Unique.

Par décision en date du 07 novembre 2023, le Président a reconnu la réalité des opérations constatées dans la déclaration ci-dessus visée. Le Président a constaté en conséquence la réalisation définitive de l'augmentation de capital et de la réduction de capital décidées par l'Associé Unique visée ci-dessus.

Pour avis

L237J12134

### BRETAGNE VALORISATION IMMOBILIERE

SAS au capital de 1000 €  
Siège social :  
13 RUE DU FOUR 35510 Cesson-Sévigné  
828 827 659 RCS de Rennes  
L'AGE du 13/11/2023 a décidé de transférer le siège social 3 Rue du sémaphore 44770 Préfaillais

Radiation au RCS de Rennes et réimmatriculation au RCS de Saint-Nazaire

L237J12120

### ESPACIL HABITAT SA D'HLM

Société anonyme d'HLM au capital de 62 731 474,50 euros  
Porté à 74 512 576,50 euros  
Siège social : 1, rue du Scorrff  
35042 RENNES CEDEX  
R.C.S. RENNES : B 302 494 398  
SIRET N° 302 494 398 000 35

### CAPITAL SOCIAL

L'assemblée générale mixte d'Espacil Habitat, réunie le 15 juin 2023, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 11 781 106,50 euros pour le porter de 62 731 474,50 euros à 74 512 581 euros, par l'émission de 7 854 071 actions nouvelles de 1,50 euro chacune.

Les actionnaires actuels ont pu exercer leur droit préférentiel de souscription à titre irréductible et réductible pendant la période de souscription ouverte le 3 juillet 2023 et close le 29 septembre 2023.

Conformément aux dispositions du code de commerce, le conseil d'administration du 19 octobre 2023 a limité le capital social de la société à 74 512 576,50 euros. Il est désormais composé de 49 675 051 actions.

En conséquence, l'alinéa 1 de l'article 6 des statuts se trouve ainsi modifié :

« Le capital social est fixé à la somme de 74 512 576,50 euros.

Le capital social de la société est composé de 49 675 051 actions nominatives de 1,50 euro chacune, entièrement libérées. »

L'article 19 des statuts a également été modifié pour tenir compte de la nouvelle répartition des actions entre les catégories d'actionnaires.

Pour avis,  
La Directrice Générale  
Julia LAGADEC

L237J12135



### SARL RAMAGE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 15 000 euros  
Siège social : Le Petit Feuil  
35320 POLIGNE  
514 120 708 RCS RENNES

Aux termes des décisions signées électroniquement en date du 30 septembre 2023, l'associée unique prend acte de la démission de Monsieur Jean-Armel RAMAGE, cogérant, et décide de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis  
La Gérance

L237J12140



## MODIFICATIONS

### L'ATELIER DU LARGE

Société à Responsabilité Limitée  
Unipersonnelle au capital de 1 000 €uros  
Siège social : 8 Zone Artisanale La Brosse  
35520 LA CHAPELLE DES FOURGERETZ  
RCS RENNES 799 074 083

### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par procès-verbal des décisions de l'associé unique du 11 septembre 2023, le siège social est transféré du 8 Z.A La Brosse - 35520 LA CHAPELLE DES FOURGERETZ au 13 rue des Acacias - 35520 LA MEZIERE, à compter du 11 septembre 2023.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Rennes.

Pour avis

L237J12141



### DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES

Société d'Avocats  
107, Avenue Henri Fréville  
et 2 rue d'Espagne  
35202 RENNES CÉDEX 2

### UPP TECH

S.A.S. au capital de 1.000 €  
Siège social : 1, Boulevard du Général  
Maurice Guillaudot 35000 RENNES  
RCS RENNES 890 026 339

### CHANGEMENT DE PRESIDENT

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire en date du 17 novembre 2023, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Loïc DEFFAINS de ses fonctions de Président avec effet au 17 novembre 2023, et ont décidé de nommer en remplacement, pour une durée indéterminée à compter du même jour, Monsieur Philippe TRENTO demeurant à CESTAS (33610) 29, Chemin de la Tuilière.

Le titre VIII des statuts intitulé « Constitution de la Société », contenant les articles 39 à 42 et notamment la nomination du premier président, a été supprimé.

Pour avis, le Président.

L237J12145

**ADA BAT SASU** au capital 1 000€. Z.A Beauséjour rue du Tram 35520 LA MEZIERE. 829 883 040 RCS RENNES. Par AGE du 24/10/2023, il a été décidé de transférer le siège au 168 avenue Paul Vaillant Couturier 93120 LA COURNEUVE. Radiation RCS RENNES et Immatriculation RCS BOBIGNY

L237J12151

### AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Dénomination : PATRIMINVEST 23 LA ROCHE NESMY Forme : SCI Siège social : 34 rue Saint-Georges, 35000 RENNES N°921 620 555 RCS GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES. Aux termes d'une décision en date du 10 octobre 2023, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 5.001.000 euros à 5.461.000 euros Modification des statuts : Les articles « 6.1 MONTANT DES APPORTS » et « 7-CAPITAL SOCIAL » des statuts ont été modifiés pour tenir compte de l'augmentation de capital Mention sera portée au RCS de GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

L237J12166

### CGL INVESTISSEMENT

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 2.000 € porté à 250.000 €  
Siège social :  
Rue du Clos Bigot - La Garenne  
35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE  
833 515 844 RCS RENNES

Par décisions de l'AGM du 08/11/2023, il a été décidé d'augmenter le capital de 248.000 € par incorporation de ré-

serve et élévation du nominal des parts existantes pour être porté de 2.000 € à 250.000 €. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. RCS RENNES.

Pour avis. La Gérance.

L237J12133



### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : ADRIVAL. Forme : SCI. Capital social : 1000 euros. Siège social : 2 Rue NIKOLA TESLA, 35000 RENNES. 849913835 RCS de Rennes. Aux termes d'une décision en date du 13 octobre 2023, les associés ont décidé, à compter du 1 octobre 2023, de transférer le siège social à 10 rue des Frères Blin, 35000 Rennes. Mention sera portée au RCS de Rennes.

L237J12197



### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : FOUGEAD. Forme : SCI.V Capital social : 1000 euros. Siège social : 10 Rue DES FRERES BLIN, 35000 RENNES. 839275872 RCS de Rennes. Aux termes d'une décision en date du 13 octobre 2023, les associés ont décidé, à compter du 1 octobre 2023, de transférer le siège social à 10 rue des Frères Blin, 35000 Rennes. Mention sera portée au RCS de Rennes.

L237J12198

### SCI MOKA-LECORVAISIER

Société Civile Immobilière  
au capital de 1 525 €  
Siège Social : 27 rue du Général Leclerc  
35370 ARGENTRE DU PLESSIS  
R.C.S. RENNES 306 965 955

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 21 novembre 2023, les associés ont prorogé de 90 ans, soit jusqu'au 27 juin 2114, la durée de la société initialement fixée à 50 ans. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,  
la gérance

L237J12200



### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SCI VITREAD.  
Forme : SCI.  
Capital social : 1000 euros.  
Siège social : 2 Rue NIKOLA TESLA,  
35000 RENNES.  
824243836 RCS de Rennes.

Aux termes d'une décision en date du 13 octobre 2023, les associés ont décidé, à compter du 1 octobre 2023, de transférer le siège social à 10 rue des Frères Blin, 35000 Rennes.

Mention sera portée au RCS de Rennes.

L237J12240



### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SCI PONTYVAL.  
Forme : SCI.  
Capital social : 1000 euros.  
Siège social : 2 Rue NIKOLA TESLA,

35000 RENNES.  
821873270 RCS de Rennes.

Aux termes d'une décision en date du 13 octobre 2023, les associés ont décidé, à compter du 1 octobre 2023, de transférer le siège social à 10 rue des Frères Blin, 35000 Rennes.

Mention sera portée au RCS de Rennes.

L237J12242



### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : VALMAN.  
Forme : SCI.  
Capital social : 1000 euros.  
Siège social : 2 Rue NIKOLA TESLA,  
35000 RENNES.  
834751612 RCS de Rennes.

Aux termes d'une décision en date du 3 octobre 2023, les associés ont décidé, à compter du 1 octobre 2023, de transférer le siège social à 10 rue des Frères Blin, 35000 Rennes.

Mention sera portée au RCS de Rennes.

L237J12243



### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : VANAD.  
Forme : SCI.  
Capital social : 1000 euros.  
Siège social : 2 Rue NIKOLA TESLA,  
35000 RENNES.

818058042 RCS de Rennes.  
Aux termes d'une décision en date du 13 octobre 2023, les associés ont décidé, à compter du 1 octobre 2023, de transférer le siège social à 10 rue des Frères Blin, 35000 Rennes.

Mention sera portée au RCS de Rennes.

L237J12244



### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : ADRILOR.  
Forme : SCI.  
Capital social : 1000 euros.  
Siège social : 2 Rue NIKOLA TESLA,  
35000 RENNES.

814603585 RCS de Rennes.  
Aux termes d'une décision en date du 13 octobre 2023, les associés ont décidé, à compter du 1 octobre 2023, de transférer le siège social à 10 rue des Frères Blin, 35000 Rennes.

Mention sera portée au RCS de Rennes.

L237J12245



### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : REVA.  
Forme : SCI.  
Capital social : 1000 euros.  
Siège social : 2 Rue NIKOLA TESLA,  
35000 RENNES.

813625746 RCS de Rennes.  
Aux termes d'une décision en date du 13 octobre 2023, les associés ont décidé, à compter du 1 octobre 2023, de transférer le siège social à 10 rue des Frères Blin, 35000 Rennes.

Mention sera portée au RCS de Rennes.

L237J12246

ATTESTATION DE  
PARUTION IMMÉDIATE



### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : VALCLEM.  
Forme : SCI.  
Capital social : 1000 euros.  
Siège social : 2 Rue NIKOLA TESLA,  
35000 RENNES.  
508443207 RCS de Rennes.

Aux termes d'une décision en date du 13 octobre 2023, les associés ont décidé, à compter du 1 octobre 2023, de transférer le siège social à 10 rue des Frères Blin, 35000 Rennes.

Mention sera portée au RCS de Rennes.

L237J12247



### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SCI VALEAD.  
Forme : SCI.  
Capital social : 1000 euros.  
Siège social : 2 Rue NIKOLA TESLA,  
35000 RENNES.

528888530 RCS de Rennes.  
Aux termes d'une décision en date du 13 octobre 2023, les associés ont décidé, à compter du 1 octobre 2023, de transférer le siège social à 10 rue des Frères Blin, 35000 Rennes.

Mention sera portée au RCS de Rennes.

L237J12248



### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : ADIMMO.  
Forme : SCI.  
Capital social : 1000 euros.  
Siège social : 2 Rue NIKOLA TESLA,  
35000 RENNES.

803161181 RCS de Rennes.  
Aux termes d'une décision en date du 13 octobre 2023, les associés ont décidé, à compter du 1 octobre 2023, de transférer le siège social à 10 rue des Frères Blin, 35000 Rennes.

Mention sera portée au RCS de Rennes.

L237J12249



### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : VALIMMO.  
Forme : SCI.  
Capital social : 1000 euros.  
Siège social : 2 Rue NIKOLA TESLA,  
35000 RENNES.

803159516 RCS de Rennes.  
Aux termes d'une décision en date du 13 octobre 2023, les associés ont décidé, à compter du 1 octobre 2023, de transférer le siège social à 10 rue des Frères Blin, 35000 Rennes.

Mention sera portée au RCS de Rennes.

L237J12250

Gagnez du temps

ABONNEZ-VOUS  
EN LIGNE SUR  
7JOURS.FR

Et recevez la newsletter

chaque semaine

## MODIFICATIONS

### LE TOUPIN

Société Civile Immobilière  
au capital de 200 euros  
Siège social : La Petite Dauphinaise  
35 133 ROMAGNE  
499 168 953 RCS RENNES

### AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 25/08/2023, il résulte que :  
le siège social a été transféré à effet au 25/08/2023 à :  
8 Rue du Grand Moulin  
56 350 RIEUX  
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.  
Mention sera faite au RCS de RENNES  
Pour avis,  
L237J12252

## DISSOLUTIONS

OFFICE NOTARIAL  
JANZE - PIRÉ - CHANCÉ  
M<sup>mes</sup> ANDRÉ, BRANELLEC,  
PÉLTIER-CHARRON  
Tel : 02 99 47 00 62



### SCI ROUSSEL-RENAULT

Société Civile Immobilière  
au capital de 1524,49 euros  
Siège social : 3 rue du Bosphore  
Alma city, 35200 RENNES  
RCS RENNES : 342 206 331

### AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Par assemblée générale du 31 octobre 2023, la société susvisée, constituée pour une durée de 99 ans à compter du 10 septembre 1987, a décidé sa dissolution anticipée à compter du 31 octobre 2023, et désigné Madame Anne-Françoise ROUSSEL, née RENAULT, demeurant à CHANTEPIE (35135) 9 rue du Parc, en qualité de liquidateur.

Le lieu où doivent être adressées la correspondance et la notification des actes et documents concernant la liquidation a été fixé à CHANTEPIE (35135) 9 rue du Parc.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis,  
le liquidateur

L237J12059

**SG Notaires**  
Saint-Germain - Rennes  
Paul Scouarnec  
Emmanuel Gours  
12 rue des Francs Bourgeois  
35000 RENNES  
02 99 63 47 47  
sg-notaires.fr

### SOCIÉTÉ SCI VIARMES

Société civile immobilière  
17 rue de Viarmes 35000 RENNES  
Capital de 1.000 €  
RCS RENNES 509319034

Aux termes d'une AGE du 10 novembre 2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable. Est nommé liquidateur Madame Gylène BILLOT, demeurant à CESSON-SEVIGNE (35510), 7 rue du Haut Grappé ; le siège de la liquidation est fixé au siège social ; toutes correspondances, actes et documents concernant la liquidation devront y être notifiés. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de Commerce de RENNES.

POUR AVIS  
P.SCOUARNEC

L237J12088

SERVICE  
DE RELECTURE  
ASSURÉ

## DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : SCI FOPEMA.  
Forme : SCI société en liquidation.  
Capital social : 9000 euros.  
Siège social : 18 Rue LOUIS ROSSEL,  
35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE.  
921611927 RCS de Rennes.  
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 novembre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20 novembre 2023. Monsieur Julien FORTIN, demeurant 45 Piet Mondriaansingel 01112 WX DIEMEN (Pays Bas) a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.  
La Gérance

L237J12126

**Emeraude Notaires**  
Saint-Malo  
Pierre-Luc VOGEL  
Alain GAUTRON & Nicolas OREAL  
11 Boulevard Douai 35000 SAINT-MALO  
02 99 47 23 84 / sg-notaires.fr

## DISSOLUTION ANTICIPEE

Par décision du 17 novembre 2023, les associés de la société SCI LA BEGAUDIÈRE, Société Civile Immobilière au capital de 279.500 €, dont le siège est à MONT-DOL (35120) La Bégaudière, identifiée au SIREN sous le n°808 859 284 et immatriculée au RCS de SAINT-MALO, ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 17 novembre 2023, et sa liquidation amiable conventionnelle, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à sa clôture.

A été nommé en qualité de liquidateur Mme Catherine COSTARD demeurant à EPIGNAC (35120) 1 rue de la Lande.

La correspondance doit être adressée et les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au domicile du liquidateur.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT MALO.

Pour avis, le gérant.

L237J12130

**SCP SECHE et BORDIER**  
Notaires associés  
BP 73 - 14 place Toullier  
35120 DOL DE BRETAGNE



## SCI GAULON IMMOBILIER

Société Civile Immobilière  
au capital de 1524,49 €  
Siège social : 2 et 4 rue Lejampetel  
35120 DOL DE BRETAGNE  
388 239 659 RCS SAINT MALO

Le 24 octobre 2023, l'assemblée générale extraordinaire des associés a acté la décision de procéder à la dissolution anticipée de la SCI GAULON IMMOBILIER à effet du 24 octobre 2023.

Mme CHERBONNEL née Joëlle DELGADO demeurant à SAINT MARCAN (35120) 9 Lotissement Le Couronnal a été nommée liquidateur pour la prise en charge de cette procédure.

Le siège de dissolution est fixé à SAINT MARCAN (35120) 9 Lotissement Le Couronnal.

Mention en sera faite au RCS de SAINT MALO.

L237J12156

## S.A.R.L. QUARTEX

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de € 8 000  
Siège Social: CC Grand Quartier,  
35760 SAINT-GREGOIRE  
Rennes B 809 545 148

## AVIS

Par décision en date du 22/11/2023, la société HOLDEX, société à responsabilité limitée au capital de 600 000 euros, ayant son siège social 10 rue de l'Epine - 35230 ORGÈRES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 477 925 176, a, en sa qualité d'associée unique de la société QUARTEX, décidé la dissolution de ladite société sans liquidation par la transmission universelle du patrimoine de la société QUARTEX à la société HOLDEX, dans les conditions de l'article 1844 -5 alinéa 3 du Code civil. Cette décision

de dissolution fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de RENNES. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société QUARTEX peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de RENNES.

L237J12180

## CSPE CORMIER

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 7 625 euros  
Siège social : 2 IMPASSE DU CLOS  
35170 BRUZ  
Siège de liquidation : 2 IMPASSE DU CLOS  
35170 BRUZ  
423 171 594 RCS RENNES

## AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 31/07/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/07/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Michel CORMIER, demeurant 2 Impasse du Clos 35170 BRUZ, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Impasse du Clos 35170 BRUZ. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis. Le Liquidateur

L237J12187

## BMH RESTAURATION

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au Capital de 8 000 €  
64, rue de Rennes 35340 LIFFRE  
RCS : Rennes 524 156 551

## DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 août 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe ROYER, demeurant, 18 B, rue du champ cerisier à GEVEZE (35850), et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au 18 B, rue du champ cerisier à GEVEZE (35850). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis. Le Liquidateur

L237J12208



## DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : AUTEUIL NOUVEAUTES. Forme : SARL. Capital social : 40.000 €. Siège social : L'Olivierie, 35250 St-Sulpice-la-Forêt. 572 134 724 RCS Rennes. Aux termes d'une DCU en date du 30.09.2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30.09.2023. Le siège de liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur, adresse où doivent être envoyées les correspondances. Mme Isabelle Rosat, demeurant L'Olivierie 35250 St-Sulpice-la-Forêt a été nommée liquidateur et les pouvoirs les plus étendus lui ont été conférés.

Pour avis.

L237J12238

## CLÔTURES

**CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS**  
Société d'Avocat  
167 Route de Lorient  
Parc Monier - Le Cassiopée  
35000 RENNES



## LE SUD

Société civile immobilière en liquidation au Capital de 1.000 euros  
Siège social : VERN SUR SEICHE (Ille et Vilaine) - La Bauchée  
Siège de la liquidation : CESSON SEVIGNE (Ille et Vilaine)  
7 rue de la Frébardière  
RCS RENNES 537 483 653

L'assemblée générale du 10 novembre 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, donné quitus de la gestion et déchargé du mandat le liquidateur et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes du liquidateur ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

L237J11967

## EURL ENVOLANCE

En liquidation au capital de 1 000 €  
Siège social : 10 rue de la Croix Pontmain  
35220 CHATEAUBOURG  
RCS RENNES 890 560 543

L'assemblée générale du 20/11/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 20/11/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce RENNES.

Vinh-An LUONG-POITOU

L237J12020

## OTARY HOME

Camille BRETONNET  
Notaire - 6 rue Dugesclin  
35235 THORIGNE-FOUILLARD

## SOC CIVILE BRIEUC-AUDE

Société civile immobilière au capital de 458 871,54 euros  
Siège social : 14 rue Dugesclin  
35235 THORIGNE-FOUILLARD  
352.489.082 RCS RENNES

Aux termes du PV de l'AGE en date du 25/01/2023, ces derniers ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de RENNES.

L237J12021

**SG Notaires**  
Saint-Germain - Rennes  
Paul Scouarnec  
Emmanuel Gours  
12 rue des Francs Bourgeois  
35000 RENNES  
02 99 63 47 47  
sg-notaires.fr

## SOCIÉTÉ SCI VIARMES

Société civile immobilière  
17 rue de Viarmes 35000 RENNES  
Capital de 1.000 €  
RCS RENNES 509319034

Aux termes d'une AGE du 10 novembre 2023, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, lui a donné quitus et l'a déchargé de son mandat ; il a été prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de Commerce de RENNES.

POUR AVIS  
P.SCOUARNEC

L237J12089

ATTESTATION  
DE PARUTION  
IMMÉDIATE



## CONSTITUTIONS



### BERNARD MS INVEST

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 45 rue de Rennes  
35590 L'HERMITAGE

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à L'HERMITAGE du 21 novembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : BERNARD MS INVEST  
Siège : 45 rue de Rennes, 35590 L'HERMITAGE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 1 000 euros

Objet : - toutes activités de holding, de prise de participation par tous moyens et de quelque manière que ce soit (souscription au capital, augmentation de capital social, acquisition de titres etc.) dans toutes sociétés ou entreprises quel qu'en soit l'objet ou l'activité et de quelque forme qu'elles soient ;

- toutes activités de prestations de services et de conseils en tout domaine au profit de toutes entreprises, constitués ou à constituer, de quelque forme et de quelque objet que ce soit ;

- l'animation de sociétés ou de groupe de sociétés de quelque forme que ce soit et par quelque moyen que ce soit ;

- la gestion de trésorerie intra groupe, de portefeuille de titres ;

- l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : Madame Stéphanie BERNARD, demeurant 45 rue de Rennes, 35590 L'HERMITAGE

Directeur général : Monsieur Mickaël BERNARD, demeurant 45 rue de Rennes, 35590 L'HERMITAGE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

POUR AVIS. La Présidente

L237J12127

## CLÔTURES

PALASTE  
SCI au capital de 1.000 €uros  
Siège de liquidation : 100 Mail François Mitterrand  
35000 RENNES  
RCS RENNES 819 523 200

L'Assemblée Générale réunie le 22 novembre 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la Société RENNES COURTAGE CREDITS de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quittus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis, Le Liquidateur

L237J12206

7Jours sur toute la France

## FONDS DE COMMERCE



**CESSION DE FONDS DE COMMERCE**  
Suivant acte reçu par Maître François Marie BIENVENUE, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «François Marie BIENVENUE et Virginie LORET, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à ROMILLE (35850), 31 Bis, rue de Galerne, le 16 août 2023, enregistré à RENNES, le 21 août 2023, 2023N3833, a été cédé par :  
Madame Jocelyne PENARD, demeurant à PACE (35740) 23 Rue Pierre Haudepin à la société dénommée M'IAM, dont le siège est à MONTGERMONT (35760) 8 Place Jane Beusnel, identifiée au SIREN sous le numéro 978049971 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES (35), le fonds de commerce de BAR RESTAURANT JEUX sis à MONTGERMONT (35), 8, Place Jane Beusnel, connu sous le nom commercial BAR DES SPORTS.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée le jour de la signature de l'acte.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT MILLE EUROS (100 000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporel à concurrence de soixante-huit mille deux cent trente euros (68 230,00 eur) et aux éléments corporels à concurrence de trente et un mille sept cent soixante-dix euros (31 770,00 eur).

La présente cession a été négociée par l'agence L'HERMINE TRANSACTIONS située à RENNES (35) 26 Boulevard de Verdun.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire

L237J12118

## REGIMES MATRIMONIAUX



**SELARL NOTAIRES DU GRAND SAINT-MALO**  
Laurence CHEVALIER-MOUSSON  
Cédric FRESSENON  
1, rue de la Libération  
35540 MINIAC MORVAN

Suivant acte reçu par Maître Cédric FRESSENON notaire à MINIAC MORVAN (Ille-et-Vilaine), 1 rue de la Libération, office notarial n° 35090, le 16 novembre 2023 Monsieur Olivier Yvon Auguste DAVOUX et Madame Céline Henriette Yvette LEPRAT, demeurant ensemble à LA FRESNAIS (Ille-et-Vilaine) 12, rue de la Mulonnaise mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Philippe DEGANO alors notaire à CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE (Ille-et-Vilaine) le 29 novembre 2000 préalable à leur union célébrée à la Mairie de LA FRESNAIS (Ille-et-Vilaine) le 20 décembre 2000, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Cédric FRESSENON en son office ou il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis.

L237J11934

ATTESTATION  
DE PARUTION  
IMMÉDIATE

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume JOUIN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle TRENTE CINQ NOTAIRES, titulaire d'un Office Notarial à BRUZ, 28, avenue Alphonse Legault, CRPCEN 35129, le 14 novembre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Gabriel Louis Francis COLLEU, retraité, et Madame Marie-Noëlle Louise Madeleine Louise Madeleine BERTHELOT, retraitée, demeurant ensemble à RENNES (35000) 12 allée de Guichen, Monsieur né à RENNES (35000) le 23 mars 1945, Madame née à CHARTRES DE BRETAGNE (35131) le 3 janvier 1944, tous deux de nationalité française.

Mariés à la mairie de RENNES (35000) le 9 octobre 1970 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire

L237J11958



## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 16 novembre 2023 dressé par Me EMONNET, notaire à BETTON (35830), 1 rue Helsinki.

Monsieur Pierre Marie JUET né(e) le 10 janvier 1940 à MELESSE (35).

Et Madame Odette Marie Pierrette JUET née TIZON, né(e) le 15 avril 1949 à MELESSE (35).

Demeurant ensemble La haute Gouffray, 35520 MELESSE.

Mariés le 23 octobre 1968 par devant l'officier de l'Etat civil de MELESSE (35) sous le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale facultative au profit du conjoint survivant.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

Pour avis  
le notaire

L237J11982



## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me TEXIER Notaire à LIFFRE, le 21 novembre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant entre :

M. Joël FOLGOAS, retraité, et Mme Monique Marie Pierrette Marcelle GORRE, Retraitée, dt ensemble à THORIGNE FOUILLARD (35235) 3 allée Alfred de Musset.

M. est né à GUILVINEC (29730) le 23 mars 1953,

Mme est née à SAINT-MEEN-LE-GRAND (35290) le 6 mai 1954.

Mariés sans contrat à la mairie de GAEL (35290) le 25 juin 1977.

Tous deux de nationalité Française et résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été

élu à cet effet.  
Pour insertion  
Le notaire.

L237J12131

## AUTRES ANNONCES



**TRAJECTOIRES** - Société à Responsabilité Limitée au capital de 126 000 € - Siège social : 1 c allée Ermengarde d'Anjou - ZAC Atalante Champeaux - 35000 RENNES - 503 144 438 RCS RENNES

## NON DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 30/10/2023, l'AGE, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. La Gérance

L237J11286

## L'EOLIENNE

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 20 000 euros  
Siège social : 5 rue du Lotier des Marais  
35600 SAINTE MARIE  
528 976 103 RCS RENNES

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20/10/2023 :

L'Assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS : RENNES  
Pour avis

L237J12152

## AUTO WASH IFFENDIC

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 1.000 euros  
Siège social : 4, La Corderie  
35750 IFFENDIC  
912 930 435 RCS RENNES  
Le 29/09/2023, l'associée unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. RCS RENNES. Pour avis.

L237J12179

## RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce publiée dans 7 Jours - Les Petites Affiches du 18/11/2023 concernant SCI PLERIN ONE. Il fallait lire : 60 Chemin Borie à La Penne-sur-Huaveune 13821

L237J12182



RETROUVEZ-NOUS SUR  
7JOURS.FR





Crédit Photo : Gettyimages. Photographie retouchée. 026787700.

**NOUS CROYONS EN TOUS CEUX  
QUI NOUS NOURRISENT.**



au plus près de chacun

L'octroi d'un crédit professionnel est soumis à l'étude et à l'acceptation de votre dossier par le Prêteur, votre Caisse de Crédit Mutuel de Bretagne.  
Crédit Mutuel ARKEA. S.A. coopérative de crédit à capital variable et de courtage d'assurances - 1 rue Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon. SIREN 775 577 018  
RCS Brest. Orias 07 025 585. 10/2023. Document publicitaire.

Crédit Mutuel de Bretagne  
est une fédération du groupe  
Crédit Mutuel ARKEA

**Crédit Mutuel  
ARKEA**

# RENAULT TWINGO E-TECH 100% ELECTRIQUE



**100€** à partir de /mois<sup>(1)</sup>

LLD sur 37 mois, 1<sup>er</sup> loyer de 1000€  
5000€ de bonus écologique et  
2500€ de prime à la conversion déduits<sup>(2)</sup>  
**3 ans de garantie, assistance 24/24  
et entretien inclus pour 1€/mois<sup>(3)</sup>**

profitez du bonus écologique jusqu'au 15 décembre 2023

modèle présenté : Renault twingo e-tech 100% électrique urban night avec option à **167€/mois<sup>(4)</sup>** pack sérénité Renault inclus pour **1€/mois<sup>(3)</sup>** (1) Renault twingo e-tech 100% électrique authentique, hors options. (1)/(4) locations longue durée, assurances facultatives, 37 mois/30 000 km max, 1<sup>er</sup> loyer 8500€ ramené à 1000€ après déduction 5000€ bonus éco et 2500€ prime à la conversion, sous réserve étude et acceptation diac, agissant sous la marque commerciale mobilize financial services, sa au capital de 415100500€ - siège social: 14 av. du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siren 702 002 221 tres bobigny, restitution véhicule chez concessionnaire en fin contrat + paiement frais remise en état standard et km sup. (2) conditions sur service-public.fr (3) pack sérénité Renault selon conditions contractuelles, 37 mois/30 000 km (au 1<sup>er</sup> des 2 termes atteint) inclus dans loyer pour 1€/mois, contrat lld peut être souscrit sans contrat d'entretien, détail en points de vente et renault.fr, offres à particuliers non cumulables, valables dans réseau Renault participant pour toute commande de Renault twingo e-tech 100% électrique neuve du 01 au 30/11/23. consommations min/max (wh/km)\*\*: 160/162, émissions co<sub>2</sub> (g/km)\*\*: 0 lors du roulage, hors pièces d'usure. \*selon norme wtp. © s. staub

application gratuite Plug Inn :  
réseau de recharge électrique  
entre particuliers



**A** 0g CO<sub>2</sub>/km



existe aussi en motorisation essence

renault.fr

pensez à covoiter #SeDéplacerMoinsPolluer





# IMAGINE SUMMIT

7 DÉC 2023

Couvent  
des Jacobins

RENNES

[imagine-summit.tech](http://imagine-summit.tech)

# L'INNOVATION #3 VERTUEUSE

Une coproduction

LE POCOL

DESTINATION  
RENNES

*Inria*



LA  
FRENCH TECH  
RENNES  
SAINT-MALO